RAPPORT ANNUEL 2021

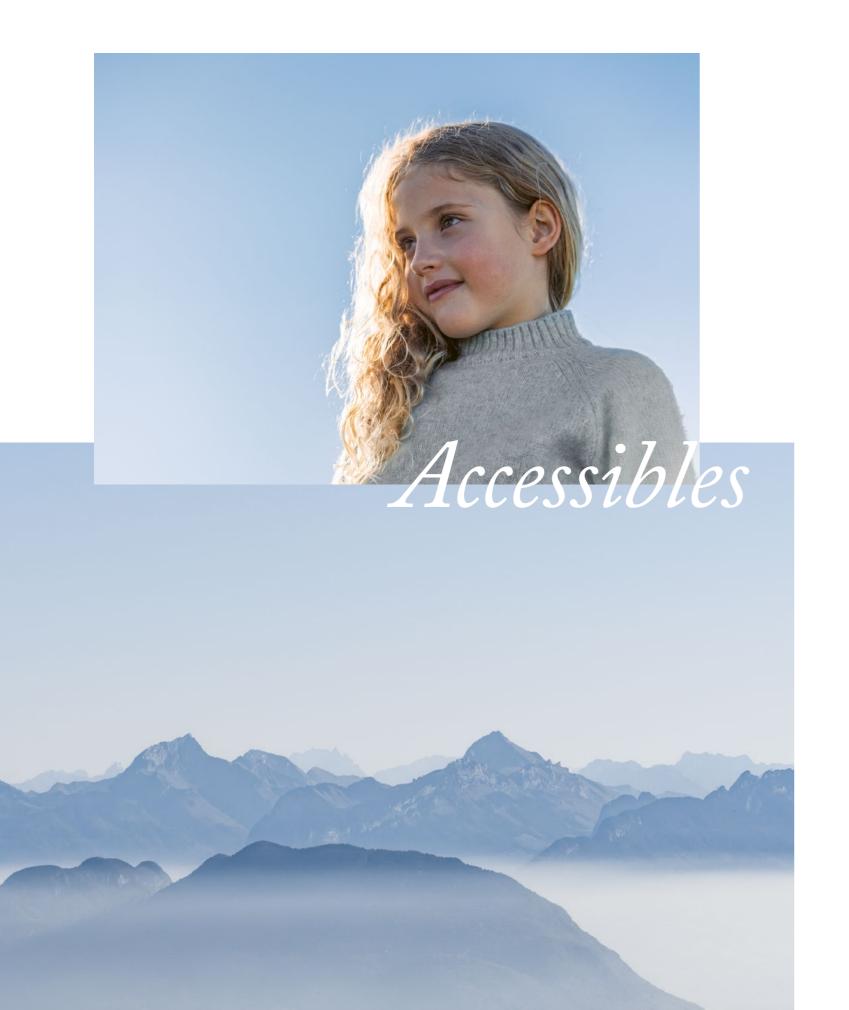


Les Rentes Genevoises vivent dans leur temps en s'appuyant sur quatre valeurs fortes: l'anticipation, la contemporanéité, la sécurisation et la pérennité. De leur côté, les attentes du public et la manière de communiquer changent. Pour répondre de manière adaptée et mesurée à ces nouveaux besoins, il est nécessaire, régulièrement, d'adapter la forme du message, l'environnement visuel et les canaux utilisés.

Les illustrations du rapport annuel 2021 sont extraites du nouvel univers de la marque qui va se dévoiler progressivement, au fil du temps.



SOMMAIRE



TRIPTYQUE DE LA PRÉVOYANCE DOMINIQUE GROSBÉTY - NICOLE BEINER - PIERRE ZUMWALD
PROFIL DES RENTES GENEVOISES
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
RESSOURCES HUMAINES
ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE
MARCHÉ
FINANCES
COMPTES 2021
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

LA PRÉVOYANCE: DES ACTIONS QUOTIDIENNES POUR ASSURER LE FUTUR



Chères assurées et chers assurés, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chers partenaires et chers amis des Rentes Genevoises,

Les Rentes Genevoises signent un des meilleurs exercices de leur histoire avec un chiffre d'affaires de près de 206 millions de francs et un total du bilan se situant à 2.4 milliards de francs. Le résultat de l'année 2021 atteint plus de 87 millions de francs. Il permet de doter les réserves et provisions de manière responsable afin de consolider encore la capacité de l'Etablissement à faire face à des crises et d'assurer sa pérennité. Il permet aussi de maintenir une politique de participation aux excédents attractive, en ligne avec les engagements pris envers les assurés.

Il a été ainsi possible de renforcer la Réserve de fluctuation de valeurs à plus de 322 millions de francs, soit 80 % de sa cible, et de doter le Fonds d'excédents à hauteur de plus de 20 millions de francs, soit le 100 % de sa cible. Le risque de taux techniques a été assaini en les faisant passer au seuil maximum de 2.25 %. Le total du bilan quant à lui se situe à 2.4 milliards de francs. Toutefois les données financières ne sauraient suffire pour apprécier la bonne santé des Rentes Genevoises. Tous les indicateurs qui permettent d'évaluer le risque sont au vert. Relevons enfin que le degré de couverture statutaire a progressé de 114.8 % à 117.3 % et que la performance des placements a atteint quant à elle 5.4 %.

Le chemin a été exigeant puisqu'il s'est inscrit dans la continuité de l'année 2020 marquée par la crise « Covid-19 ». Il a nécessité de maintenir une organisation adaptée aux enjeux sanitaires afin de garantir la protection des clients et du personnel. Le rythme de conduite a dû être adapté et a nécessité beaucoup de souplesse de la part du Conseil d'administration et de la Direction. La stratégie et les outils de conduite retenus avant la crise ont démontré leur pertinence et leur efficacité, notamment dans des situations difficiles avec de fréquents changements d'environnement.

Le succès de l'année écoulée ne saurait toutefois nous satisfaire. L'histoire des Rentes Genevoises a montré qu'il fallait également être prêt à affronter des périodes plus critiques, où des crises inattendues surviennent, où le mode économique s'emballe, où les marchés financiers s'effondrent et où les repères manquent. C'est la raison pour laquelle, en 2021, le Conseil d'administration a fait évoluer sa stratégie, développé de nouveaux outils et, surtout, a repositionné sa marque et l'offre qui l'accompagne.

Plus que des mots, ce sont des engagements qui se déclinent au quotidien pour protéger nos assurées et nos assurés. Nous avons pour objectif de faire fructifier le patrimoine qui nous a été confié en appliquant des règles strictes en matière d'investissement responsable, pour permettre à toutes et à tous de se constituer une retraite.

Les Rentes Genevoises s'investissent depuis des décennies au profit d'une responsabilité sociale d'entreprise forte, mais souvent discrète. A l'heure où les dimensions ESG sont déclinées et communiquées à large échelle, nous avons jugé qu'il était important de prendre la mesure du temps et de communiquer de manière simple et claire. Si le «greenwashing» est montré du doigt, à raison, il est important de se méfier aussi du «greenwishing», qui consiste à confondre envies et réalisation... C'est pour cette raison que nous avons pris l'option de communiquer sur des bases vérifiables et reconnues.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, mais ce qui est certain et constant dans le temps, ce sont toutes celles et ceux qui s'engagent pour l'Etablissement et qui forment les Rentes Genevoises. Je ne saurais terminer ces lignes sans remercier et féliciter le Conseil d'administration, dont les membres apportent une grande expertise dans leurs domaines, la Direction qui s'engage au quotidien et maintient à un niveau élevé les compétences de l'Etablissement ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs des Rentes Genevoises, qui évoluent en fonction des besoins du marché et qui savent anticiper les attentes des clients, tout en maintenant la qualité de leurs prestations à un haut niveau d'excellence.

Je remercie également les partenaires et les experts, qui partagent leur expérience et contribuent au développement de l'Etablissement dans tous les domaines. J'exprime enfin ma reconnaissance au Conseil d'Etat et au Département des finances et des ressources humaines. Grâce à des échanges constructifs et au travers de leur surveillance prudentielle, ils sont les garants de la pérennité des Rentes Genevoises et de leur développement.

Les Rentes Genevoises ont toujours adopté une gouvernance et une stratégie qui leur ont permis de s'adapter à l'environnement et de répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens en matière de prévoyance. De nombreux défis ont été relevés avec succès en 2021 et d'autres attendent encore l'Etablissement ces prochaines

décennies. Les Rentes Genevoises, comme par le passé, sont prêtes à les relever et seront toujours là pour apporter une solution à leurs clients, actuels ou futurs, en matière de prévoyance individuelle et de retraite.

Dominique Grosbéty

Président du Conseil d'administration

PRENDRE SOIN DE SES ASSURÉS C'EST AUSSI PRENDRE SOIN DU MONDE QUI NOUS ENTOURE



En 1849, James Fazy faisait office de pionnier en créant ce qui est devenu aujourd'hui les Rentes Genevoises. Force est de constater le côté visionnaire de cet homme, puisqu'il avait compris les enjeux du monde dans lequel l'Etablissement allait évoluer.

Si les termes « développement durable », « responsabilité sociale » ou « facteurs ESG (environnement, social, gouvernance) » n'avaient pas encore le sens qu'on leur porte aujourd'hui, c'est pourtant bien la dimension « responsabilité sociale » qui est à l'origine de la création de l'Etablissement et qui a significativement contribué à la culture d'entreprise et à l'esprit des Rentes Genevoises depuis plus de 170 ans.

Aujourd'hui encore, cette culture et cet esprit sont au cœur du développement de l'Etablissement puisqu'ils imprègnent le quotidien de toutes celles et de tous ceux qui s'investissent pour la sérénité financière de leurs assurées et assurés ou pour promouvoir la prévoyance au sein de la population, l'une des missions confiées par la loi cantonale à l'Etablissement.

Dans un marché concurrentiel, comme celui dans lequel les Rentes Genevoises sont actives, chacun d'entre nous a le choix, beaucoup de choix, que ce soit en matière de solution proposée ou d'établissement. Alors, quelle solution choisir pour nos avoirs de prévoyance et avec quel établissement?

La décision est souvent difficile à prendre pour plusieurs raisons. Nous manquons peut-être de connaissances dans le domaine pour évaluer le rendement attendu d'une solution. Ou alors, nous éprouvons des difficultés à comparer les offres. Sans oublier le poids de la publicité et des incitations qui sont toujours plus présentes dans notre quotidien et qui influencent notre processus décisionnel.

Les Rentes Genevoises ont la particularité d'être une structure mutualiste, mais sans actionnaires à rémunérer. Cela signifie que l'ensemble des gains réalisés par l'Etablissement est porté au profit des assurées et des assurés, que ce soit pour rémunérer leurs contrats, les faire participer aux excédents, ou constituer des réserves solides et suffisantes pour garantir la pérennité de l'Etablissement. Par exemple, il faudra payer dans trente-cinq ans la rente convenue aujourd'hui avec un assuré âgé de 30 ans!

La structure mutualiste des Rentes Genevoises ne concerne pas seulement l'attribution intégrale des gains réalisés aux assurées et assurés. Elle concerne également sa Gouvernance.

Si la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) fixe une représentation paritaire d'un Conseil de fondation de prévoyance, c'est-à-dire autant de représentants des employés que des employeurs, aucune loi dans le domaine des assurances privées ne prévoit une telle disposition. Pourtant, dans le domaine de la prévoyance individuelle (3º pilier) ou du libre passage, ce sont également nos avoirs de prévoyance qui sont gérés par les établissements financiers ou les compagnies d'assurance.

Aux Rentes Genevoises, les assurées et les assurés élisent, tous les cinq ans, leurs représentants au Conseil d'administration. Gérard Jolimay et moi-même sommes actuellement leurs représentants.

Nos actions, ainsi que celles de nos cinq autres collègues du Conseil d'administration, s'inscrivent dans le maintien de la garantie que les engagements financiers pris par l'Etablissement envers chaque assurée et assuré seront honorés, et ceci que ce soit dans dix ans, vingt ans, cinquante ans, ou plus.

Eh oui, les contrats avec les assurés des Rentes Genevoises peuvent durer cent ans! Preuve en est, cette assurée centenaire décédée il y a quelques années, qui était assurée aux Rentes Genevoises depuis un siècle, ses parents ayant pris l'excellente initiative de conclure une police de rentes viagères en sa faveur à sa naissance.

La responsabilité que porte l'Etablissement envers chacune et chacun de ses assurés est donc très élevée. Elle n'est pas seulement vécue et assumée au quotidien par le Conseil d'administration et la Direction, mais également par tous les cadres, les collaboratrices et les collaborateurs de l'Etablissement. Nous constituons ainsi tous ensemble les Rentes Genevoises!

Force est de constater que cette responsabilité ne peut pas, et ne doit pas, se limiter à une excellente santé financière, à une bonne gouvernance et aux valeurs sociales fortes de l'Etablissement. Elle doit également se décliner en tenant compte de son environnement.

Si l'environnement de James Fazy nécessitait principalement des actions dans le domaine social, celui du XXI^e siècle est sans aucun doute un peu plus complexe. Outre les actions dans le domaine social, il est aujourd'hui nécessaire, par exemple, d'agir pour préserver le climat et la biodiversité, pour intégrer chaque personne dans la société, ou pour s'assurer de l'intégrité des acteurs économiques, que ce soit localement ou à une plus large échelle.

Si les Rentes Genevoises n'ont pas la taille des grands acteurs pour avoir un impact significatif sur l'environnement, elles s'assurent toutefois que chacune de leurs actions répondent à une vision claire, c'est-à-dire selon une stratégie réfléchie et des engagements forts, pour répondre aux enjeux actuels et futurs de l'environnement.

Par exemple, les Rentes Genevoises assument leur responsabilité d'intégration sociale en formant et informant les citoyennes et citoyens sur les enjeux de la prévoyance. Dans ce contexte, l'Etablissement organise régulièrement des conférences gratuites. Pour promouvoir la prévoyance dans le 1er, le 2e et le 3e pilier, il a créé Le Pilier, un lieu ouvert à toutes et à tous à la place du Molard. Le public y trouve une documentation complète sur la prévoyance.

Cette responsabilité sociale se matérialise également par le soutien apporté par les Rentes Genevoises à des associations ou fondations qui œuvrent au profit de la population. Ainsi, par exemple, AVVEC, une association genevoise qui aide les victimes de violences en couple.

La responsabilité des Rentes Genevoises en tant qu'investisseur est également importante. Elle se concrétise en gérant les énergies de son parc immobilier selon la norme ISO 50001, en étant un actionnaire actif dans les sociétés investies et en effectuant des investissements d'impact. Elle se traduit aussi par une politique de placement responsable pour les avoirs qui lui ont été confiés, en intégrant des critères d'investissements ESG, et ceci de manière transparente puisque les principes retenus sont communiqués au public dans une charte

La ratification en 2020 par l'Etablissement des principes d'engagement des Nations Unies en tant qu'acteur responsable, UN-PRI en tant qu'investisseur responsable et UN-PSI en tant que compagnie d'assurance responsable, et le respect de ces principes par des engagements visibles et vérifiables sont aussi à rappeler.

En conclusion, dans un contexte souvent incertain, où les priorités et les besoins changent rapidement, il est primordial de pouvoir s'appuyer sur un acteur de la prévoyance qui comprenne son environnement parce que ce dernier fait partie intégrante de sa culture et de son ADN. Il est également essentiel que cet acteur agisse pour préserver cet environnement et garantir sa pérennité au profit de ses assurées et de ses assurés. Ce sont le rôle et la responsabilité des Rentes Genevoises et c'est l'engagement que prennent toutes celles et tous ceux qui contribuent au succès des Rentes Genevoises.

Tout comme mes collègues, c'est avec la conscience de cette responsabilité que je siège au Conseil d'administration des Rentes Genevoises. Et c'est avec cette conscience et conviction que nous nous engageons ensemble, comme nos prédécesseurs l'ont fait durant les 170 dernières années, à agir au profit de nos assurées et de nos assurés en leur offrant des solutions qui répondent à leur besoin de prévoyance, et à accompagner la population dans sa réflexion sur ces besoins.

Merci infiniment de votre confiance.

Nicole Beiner

Vice-présidente du Conseil d'administration Membre désignée par les assurés

DESACTIONS POUR PROTÉGER L'AVENIR



La publication des résultats de l'année écoulée vient souvent à un moment où l'environnement exerce une influence sur la manière de les lire ou de les interpréter. Les chiffres de 2021 ne dérogent pas à la règle. Jetons un bref coup d'œil sur ceux-ci.

Le chiffre d'affaires progresse de 8.4% pour s'établir à 205.6 millions de francs et la performance des placements atteint 5.4% en 2021. Le degré de couverture progresse de 114.8% à 117.3%. Le bilan augmente de 5.6%, marquant la progression des affaires. Il se situe à 2.40 milliards de francs. L'exercice 2021 est, ainsi, un des meilleurs de l'existence des Rentes Genevoises.

Le résultat de l'exercice se monte à 87.3 millions de francs. Il a permis d'attribuer 55.2 millions de francs à la Réserve de fluctuation de valeurs et de la faire passer à un niveau élevé de 80.0 % de sa cible. 25.2 millions de francs ont été attribués à la Provision de renforcement des bases techniques, ce qui permettra d'assainir le risque de taux techniques présents et futurs, avec pour ces taux un seuil maximum de 2.25 % au 1er janvier 2022. Le solde de 7.0 millions de francs est versé au Fonds d'excédents, qui atteint ainsi le 100.0 % de sa cible.

Au niveau de la gouvernance, l'Etablissement a renforcé encore son positionnement ESG en créant un Comité ESG en appui au Comité de Direction. Un ou plusieurs des quatre outils d'intégration ESG sont en place sur plus de 90.2% des placements. Ce taux de couverture passe à 92.9% sur le périmètre des placements intégrables. La mise en place d'une première version d'une comptabilité carbone, la refonte de la politique d'investissement responsable, la rédaction d'une Charte d'investissement responsable à l'attention du public complètent ce tableau.

Sur le plan de l'organisation, le maintien à un niveau élevé des compétences et des outils de conduite a permis de contenir les risques à un niveau faible et d'améliorer les méthodes déjà en place. Par exemple, la mise sur pied d'audits plus ciblés, en particulier l'Audit interne, assure une gestion des risques renforcée.

Ce bref résumé met en évidence que les Rentes Genevoises présentent une situation forte et sous contrôle qui permet d'envisager l'avenir sereinement.

Observer l'environnement actuel met en évidence des aléas et l'éclosion de nouvelles situations ayant des conséquences à tous les niveaux. Celles-ci peuvent toucher aussi bien l'économie que la finance. Elles peuvent exercer une influence sur les Rentes Genevoises ou sur leurs clients. Elles peuvent accélérer des projets, les ralentir ou les anéantir. Nul n'est devin et les évènements de ces trois dernières années n'étaient attendus par personne. Il faut cependant savoir apprécier chaque situation et en tirer des conséquences pour demain. Si les changements d'environnement sont difficiles à prévoir, leurs conséquences peuvent pourtant être imaginées et des solutions mises en place. C'est ce que font les Rentes Genevoises depuis des années et ce qu'elles ont fait en 2021, notamment en réduisant leur exposition aux risques ou en augmentant substantiellement leurs réserves et provisions. La détermination du montant qui sera versé aux assurées et assurés en matière de participation aux excédents a été appréciée, par exemple, en regard de la nécessité de le porter en provisions pour garantir la pérennité de l'Etablissement.

Les Rentes Genevoises évoluent dans leur époque, avec leur époque! Cela implique des méthodes et des outils toujours plus performants, des approches et analyses encore plus réactives et une batterie de solutions déjà pensées pour les mettre en œuvre rapidement. Tout cela au profit des assurées et des assurés de l'Etablissement. Le lien avec chacune et chacun doit être, ainsi, maintenu et renforcé. C'est la raison pour laquelle la communication a évolué en 2021 et va poursuivre son développement en 2022.

Avec plus de 170 ans d'existence, les Rentes Genevoises ont montré leur capacité de développement et de résilience. Mais les Rentes Genevoises ce sont, avant tout, des femmes et des hommes qui s'engagent à tous les niveaux et qui œuvrent dans un but commun, la protection de la prévoyance de leurs assurées et assurés, actuels et futurs. Les échanges avec le Conseil d'administration permettent de poursuivre le développement de l'Etablissement et mettent en évidence la complémentarité des organes de conduite et des individus. Je tiens à remercier le Conseil d'administration pour sa confiance, sa disponibilité, ses compétences et son implication à des moments clés. J'exprime aussi ma gratitude à la Direction qui m'accompagne avec beaucoup d'allant, de créativité et de proactivité, et avec laquelle j'éprouve beaucoup de plaisir à travailler. L'expertise de chacune et de chacun des membres permet de relever les plus grands défis, ensemble et avec succès.

Merci également à tous les cadres, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, qui sont quotidiennement à l'écoute des clients, directement et indirectement, et qui contribuent à fournir des prestations adaptées et de qualité dans un environnement toujours plus exigeant. Chacune et chacun a apporté une réelle valeur ajoutée à l'Etablissement et peut éprouver une légitime fierté en regard du travail accompli. Bravo pour les défis relevés avec succès. Merci aussi à nos fidèles partenaires qui nous appuient, pour certains, depuis des dizaines d'années.

Je remercie enfin nos clientes et nos clients qui nous font confiance. Celle-ci nous honore et nous motive à donner quotidiennement le meilleur, pour le seul et unique profit de nos assurées et assurés. Les années ne se ressemblent plus et chaque exercice nous apporte son lot d'incertitudes et de défis à relever. J'ai la démonstration que l'Etablissement comprend le monde dans lequel il évolue et suis convaincu qu'il saura toujours s'adapter au profit de sa mission, afin de contribuer au développement de la prévoyance individuelle dans le canton de Genève, et au-delà.

Avec mes meilleurs messages.

(1)

Pierre ZumwaldDirecteur général



PROFIL DES RENTES GENEVOISES

Etablissement de droit public fondé en 1849 et régi par la

Encourager et développer une prévoyance sécurisée

et adaptée aux besoins de la population dans le canton de

- Sécurisation de patrimoine

- Prévoyance

Activités

- Planification en prévoyance individuelle

- Financement de la retraite

- Placements financiers

- Produits de rentes viagères et certaines

- Produits pour la jeunesse

- Gestion de portefeuilles de rentiers issus de caisses de

pension

- Réassurance de la longévité

- Polices de libre passage

- Promotion de la prévoyance

- Gestion d'un parc immobilier

Evolution des Rentes Genevoises

Nom

Siège

Genève

Rentes Genevoises

Forme juridique

Raison d'être

Genève

loi du 3 décembre 1992

	2021	2020	2019	2018	2017
Total du bilan (en CHF)	2.40 milliards	2.28 milliards	2.18 milliards	2.03 milliards	2.07 milliards
Total Produits Assurance	205.6 millions	202.6 millions	187.5 millions	165.9 millions	184.6 millions
Résultat net Placements	121.9 millions	66.2 millions	135.4 millions	(32.5 millions)	99.1 millions
Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) réserves	87.3 millions	29.7 millions	92.8 millions	(75.7 millions)	56.7 millions
Total Provisions techniques	43.9 millions	45.7 millions	39.4 millions	41.4 millions	37.2 millions
Réserve de fluctuation de valeurs	322.3 millions	267.1 millions	244.6 millions	157.6 millions	233.3 millions
Nombre d'assurés	19 931	19 334	18 727	17 856	17 134
Variation	+3.1%	+3.2 %	+4.9%	+4.2%	+6.6%
dont assurés actifs	13 150	12 711	12 174	11 448	10 826
Variation	+3.5 %	+4.4%	+6.3%	+5.7 %	+9.0 %
dont assurés pensionnés	6 781	6 623	6 553	6 408	6 3 0 8
Variation	+2.4%	+1.1%	+2.3 %	+1.6%	+2.7 %
Nombre de collaborateurs	37	37	35	35	31

But

_

Le but des Rentes Genevoises est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse du 3 décembre 1992:

Art. 2 But

Les Rentes Genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.

Afin de servir ce but de manière efficace et adaptée aux besoins de leurs clients, les Rentes Genevoises ont positionné leur marque et leur savoir-faire en s'appuyant sur des pratiques modernes et rigoureuses dans les domaines de l'assurance et de la finance.

Les Rentes Genevoises proposent des prestations qui sécurisent à vie un patrimoine. Prêtes à répondre aux imprévus et aux aléas du marché, elles contribuent à la sérénité de leurs clients. Les garanties qu'elles offrent sur le long terme en font un partenaire crédible qui inscrit son développement dans le respect de principes d'investissement responsable.

La confiance se construit dans la patience et le respect de valeurs fortes. C'est pourquoi l'Etablissement oriente ses réflexions stratégiques et opérationnelles à long terme, dans un esprit de concordance économique, mais aussi environnementale, sociale et de bonne gouvernance (ESG – démarche d'entreprise socialement responsable). Sa vision, sa stratégie et toutes ses prestations sont fondées sur la pérennité.

Principes généraux

En tant qu'experts en sécurisation de patrimoine, les Rentes Genevoises jouissent d'une légitimité et d'un savoir-faire rare dans la prise en charge d'un patrimoine, qu'il soit privé ou institutionnel. Elles font fructifier le patrimoine confié. Elles offrent une garantie élevée. Elles inspirent sécurité et confiance. Elles inscrivent leurs actions dans le respect de quatre valeurs fortes: la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité.

Les Rentes Genevoises pratiquent une gestion financière prudente, mais rémunératrice, axée sur le long terme et sur une performance maîtrisée. Elles favorisent une stratégie d'investissement solide et diversifiée plutôt que des réactions intempestives aux soubresauts boursiers et appliquent des principes reconnus pour l'investissement

responsable. Les biens immobiliers occupent une part importante de leurs actifs : une tradition de longue date pour un Etablissement qui cherche avant tout à sécuriser les placements et l'épargne qui lui sont confiés.

Etablissement de droit public à but non lucratif et à vocation mutualiste, les Rentes Genevoises n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Une fois les réserves et provisions constituées, les excédents sont redistribués aux assurés, principalement sous trois formes: le bonus d'intérêts payé sur le capital durant la phase d'épargne, la revalorisation des rentes et le complément d'excédents. De surcroît, conformément à la loi et à la volonté du législateur, l'Etat de Genève garantit les rentes servies par l'Etablissement. Les produits des Rentes Genevoises s'adressent à toutes les personnes ou entreprises liées au canton de Genève par l'origine, le siège, le lieu de résidence ou le lieu de travail.

Valeurs

Les valeurs des Rentes Genevoises sont davantage que de simples déclarations d'intention : elles guident l'Etablissement depuis des décennies. Elles sont partagées et vécues au quotidien, tant par les collaboratrices, les collaborateurs, les cadres et la Direction que par le Conseil d'administration et les partenaires clés:

- La sécurité: garantir la protection à vie d'un patrimoine et de son revenu est au cœur de notre engagement. La sécurité représente le pivot central de notre système de valoure.
- La contemporanéité: s'inspirer de notre époque, écouter et accompagner nos clients au quotidien, c'est mieux reconnaître leurs attentes et les enjeux du marché.
- L'anticipation: prévenir les risques et identifier l'émergence de nouvelles tendances permet d'innover et de respecter nos engagements à long terme.
- La pérennité: notre histoire et notre expérience sans pareille dans les rentes sécurisées et personnalisées font de la pérennité une promesse durable envers tous nos clients privés et institutionnels.

Stratégie

_

Avec des engagements envers les clients qui portent sur plusieurs décennies et approchent parfois le siècle, la pérennité est un facteur fondamental dans la stratégie et la conduite des Rentes Genevoises. Cela se traduit par une approche mutualiste de la prévoyance. Ainsi, la gestion financière s'inscrit dans le long terme. Elle ne subit pas la pression d'investisseurs qui chercheraient à maximiser le profit à court terme. A l'inverse, la philosophie de travail consiste à anticiper et à gérer les risques pour garantir un développement durable de l'Etablissement et la satisfaction des clients. La gestion financière obéit donc à la logique suivante : rendement régulier et minimisation des risques, plutôt que recherche de profits élevés à court terme au prix de risques importants, tout en appliquant des principes d'investissement responsable.

Ces éléments se retrouvent dans la vision stratégique qui quide le développement de l'Etablissement:

- Fidèles à leur mission de promotion de la prévoyance depuis 1849, les Rentes Genevoises développeront toujours avec succès des solutions d'assurance individuelles et collectives adaptées aux besoins du marché.
- Avec la volonté d'équilibrer, dans la pérennité, rendement et sécurité, les Rentes Genevoises conduisent leurs activités en tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Elles conjuguent ainsi innovation, expertise, rigueur, probité et responsabilité sociétale au service de leurs clients qu'elles accompagnent tout au long de leur vie.

Cet accompagnement dans la durée nécessite la prise en compte adéquate des besoins des parties prenantes et des facteurs ESG. Ainsi, avant même que cela ne devienne obligatoire, l'Etablissement a mis en place une organisation qui s'appuie sur les meilleurs principes de gouvernance d'entreprise (corporate governance). Cette organisation est renforcée par la surveillance prudentielle qu'exerce le Conseil d'Etat et qui comprend un ensemble de dispositifs en vue de maintenir la stabilité des Rentes Genevoises.

Depuis plusieurs années déjà, les Rentes Genevoises développent leur stratégie dans une vision à long terme. Le monde de la prévoyance et celui des marchés financiers connaissent des mutations rapides et parfois inattendues. Les défis que représentent, notamment, l'accroissement de la longévité et le niveau des taux d'intérêt sont importants et sous contrôle. Ainsi, la Stratégie de l'Etablissement s'appuie sur des outils modernes et s'adapte à l'évolution rapide de l'environnement.

Des efforts stratégiques, au nombre de quatre, permettent de synthétiser les orientations de l'Etablissement pour les prochaines années:

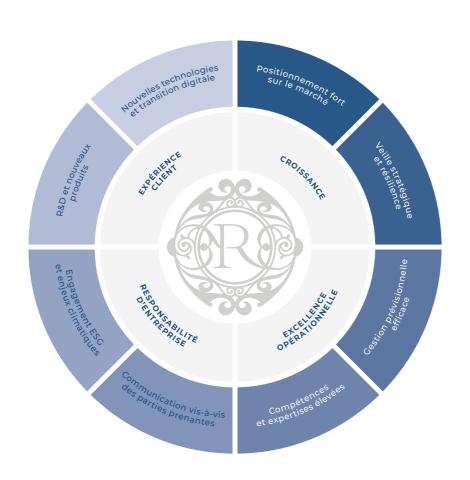
- La croissance de l'Etablissement, afin d'offrir à un maximum de clients les prestations de prévoyance conformément à la mission fixée dans la LRG
- L'excellence opérationnelle, afin de garantir l'adéquation des prestations avec les besoins des clients, tout en maintenant les risques sous contrôle et en améliorant sans cesse la qualité
- La responsabilité sociale d'entreprise, selon la mission fixée dans la LRG, afin de garantir la pérennité de l'Etablissement dans un monde en mutation, en respectant et appliquant des principes forts dans les domaines ESG
- L'expérience client, afin d'entretenir des relations simples, sûres et transparentes tout en respectant les attentes du marché et en exploitant les nouvelles technologies

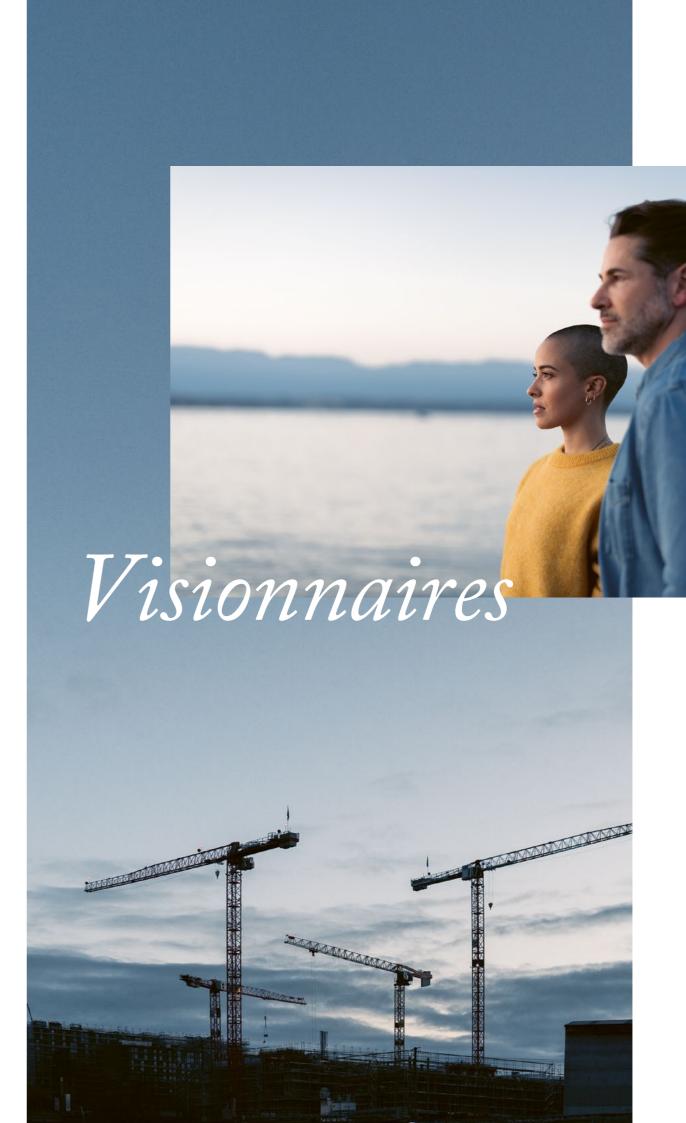
Ces efforts stratégiques reposent sur huit axes:

- Un positionnement fort sur le marché de la sécurisation de patrimoine dans la vie individuelle et la vie collective par le biais d'une promotion active de la prévoyance, d'une offre évolutive, de canaux de distribution adaptés aux enjeux et de partenariats ciblés
- Un positionnement affirmé [...] en matière ESG (Environnement, Social, Gouvernance) avec un effort particulier ces prochaines années sur les enjeux climatiques
- Le développement de nouveaux produits vie individuelle et vie collective ainsi que l'optimisation des produits au travers de processus systématiques de recherche et développement et d'observation du marché et du développement de prestations de services orientées sensibilisation sur la prévoyance
- Une gestion prévisionnelle efficace, déclinée dans une Politique d'investissement qui garantit les moyens financiers nécessaires au développement de l'Etablissement, appuyée par une gouvernance et une gestion du risque adaptées à l'appétence des parties prenantes (clients, Conseil d'administration, Autorité de surveillance, Actuaire-conseil externe, etc.)

- Le maintien à un niveau élevé des compétences métiers et la gestion de leur évolution pour répondre aux défis de la Stratégie
- La communication adaptée et systématique [...]
- L'intégration des nouvelles technologies et modèles de gestion propres à supporter le développement et la sécurité de l'Etablissement dans le respect d'un rapport performance/prix
- Le maintien d'une capacité de veille stratégique dans les domaines clés de l'Etablissement afin d'assurer une adaptation rapide quand nécessaire

La Stratégie des Rentes Genevoises est formalisée dans un document quinquennal, mis à jour annuellement. Les outils de construction de cette Stratégie sont adaptés régulièrement et s'appuient sur des méthodes éprouvées et modernes. Parmi elles, l'Enterprise risk management (ERM) de COSO ou encore le Business model canvas et le Value proposition design des professeurs Osterwalder et Pigneur, qui permettent de gérer les enjeux, les opportunités et les risques des prochaines années.





GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les règles appliquées en matière de gouvernance d'entreprise sont définies, notamment, dans la Loi concernant les Rentes Genevoises et son Règlement d'exécution en vigueur depuis le ler janvier 2019. Elles sont déclinées dans la réglementation interne de l'Etablissement. Ces documents propres à l'Etablissement sont révisés aussi souvent que nécessaire, mais au moins une fois par année. Le cadre législatif et réglementaire est ainsi adapté aux meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Par ailleurs, les Rentes Genevoises suivent les recommandations de la Charte ASIP¹ et du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise.

Structure

Les Rentes Genevoises sont une caisse mutuelle d'assurance, sous la forme d'un Etablissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique. Elles exercent leur activité sous la surveillance prudentielle de l'Etat de Genève. Toutefois, la gestion, l'administration et la fortune des Rentes Genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

Organisation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de sept membres: cinq d'entre eux, dont le Président, sont nommés par le Conseil d'Etat. Deux sont élus par les assurés. La Loi concernant les Rentes Genevoises fixe les modalités de renouvellement du Conseil d'administration. Son mandat d'une durée de cinq ans a commencé le 1^{er} décembre de l'année du renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat et court donc jusqu'au 30 novembre 2023.

En application des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration s'appuie sur différentes commissions:

- La Commission du Conseil d'administration
- La Commission de placement
- La Commission immobilière
- La Commission de tarification et prestations
- La Commission d'audit et de gestion des risques
- La Commission des nominations
- La Commission de rémunération

Des commissions ad hoc peuvent être créées en fonction des besoins.

La Commission du Conseil d'administration a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans le suivi des affaires courantes et des dossiers spécifiques, notamment juridiques, qui lui sont délégués. Elle assume également les fonctions de la Commission des nominations et de la Commission de rémunération.

La Commission de placement définit la Politique d'investissement, établit le Règlement interne de placement et valide, sur proposition de la Direction, la Stratégie financière annuelle roulante sur cinq ans. Elle adapte au gré des besoins ces documents qui lui permettent de fixer la Stratégie financière, la structuration, l'implémentation et le suivi du programme d'investissement. Elle définit en outre les Principes d'investissement responsable et valide la Charte d'investissement responsable de l'Etablissement.

La Commission immobilière est responsable de la définition et du suivi de la Politique immobilière de l'Etablissement. Elle adapte continuellement sa politique pour refléter les changements des conditions politiques, économigues et du marché.

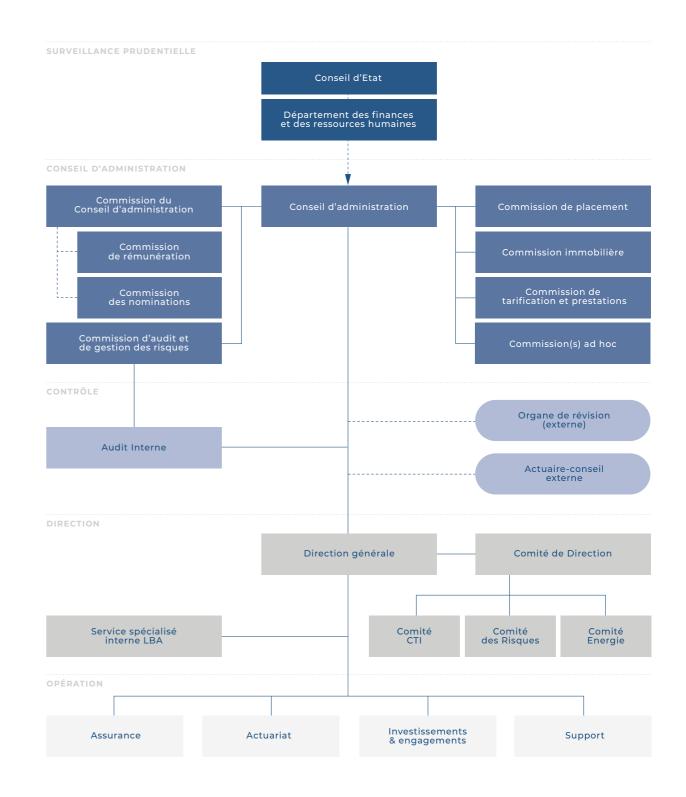
La Commission de tarification et prestations est responsable de la Politique tarifaire et de la Politique d'acceptation de l'Etablissement. Elle adapte ses politiques au gré des besoins et vérifie l'adéquation des tarifs et des produits aux besoins du marché et de l'Etablissement.

La Commission d'audit et de gestion des risques a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent. Elle a pour tâche principale d'assurer, au sens large, la surveillance de la gestion de l'Etablissement. L'Audit interne lui est directement subordonné.

La Commission des nominations a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans la gestion des compétences représentées en son sein et lors de la sélection du Directeur général.

La Commission de rémunération a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans la gestion des questions liées à la rémunération des employés.

En application des meilleures pratiques de gouvernance, le Conseil d'administration procède annuellement à son autoévaluation, une démarche qui intègre le suivi des autoévaluations antérieures.



¹ La Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance est un code de bonne conduite impératif pour tous les membres de l'association. Chaque membre s'engage à veiller au respect des principes édictés et à prendre des mesures adéquates en la matière.

Membres du Conseil d'administration





Dominique Grosbéty

Président, nommé par le Conseil d'Etat, entré en 2018

Expert en finance et *controlling* diplômé, M. Dominique Grosbéty a débuté sa carrière à la Société Fiduciaire Suisse. Dans le cadre de ses activités de conseil, il a œuvré dans différents domaines, notamment dans l'industrie et l'administration publique. En 1987, il est nommé préposé à l'Office des poursuites et faillites de Genève. Sept ans plus tard, il rejoint Ernst & Young en tant qu'associé. Il prendra la responsabilité du siège de Genève, puis celui de la Suisse romande. Depuis sa retraite en 2013, il met ses compétences au service de la collectivité ; il est notamment président de la Fondation Aigues-Vertes.



Nicole Beiner

Vice-présidente, membre désignée par les assurés, entrée en 2014

Titulaire d'un master en économie et finance et d'un doctorat en sciences économiques, Mme Nicole Beiner a dédié les neuf premières années de sa carrière professionnelle à l'enseignement et à la recherche en finance. Depuis vingt-cinq ans, elle est active dans le conseil en gestion et contrôle des risques d'institutions financières pour le compte de plusieurs banques, maisons de titres, caisses de pension et asset managers. Elle exerce la fonction de Senior Advisor du centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK). Elle est également membre des Conseils d'administration d'Ethos Services SA, de Suisse Estate Group SA, et préside celui de Fidurhône SA.



Olivia Bennaïm-Selvi

Membre nommée par le Conseil d'Etat, entrée en 2018

Avocate à Genève de formation, Mme Olivia Bennaïm-Selvi a travaillé à New York et obtenu un master en droit international (LL.M.) à la *NYU Law School*, ainsi qu'un diplôme en droit des affaires de la *STERN School of Business*. Elle a ensuite intégré l'Université de Genève en tant qu'assistante enseignante. En 2005, elle devient responsable juridique et *compliance* auprès d'un établissement de type bancaire soumis à la surveillance de la FINMA, où elle exerce actuellement en sa qualité de directrice du département. Simultanément, elle a travaillé comme responsable juridique d'un *trust office* et a obtenu le diplôme *TEP (Trusts and Estates Practitioner)*. En 2015, elle a fondé son étude d'avocat.



Eric Breval

Membre nommé par le Conseil d'Etat, entré en 2016

Titulaire d'un master en sciences économiques et d'un MBA, option finance, M. Eric Breval a commencé sa carrière aux Etats-Unis dans le cabinet Arthur Andersen. Il a intégré la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) en 1989 et y a travaillé durant quatorze ans, notamment au sein de Gérifonds SA, une société de direction de fonds de placements, qu'il a contribué à développer. Depuis 2003, il est à la tête de Compenswiss, l'organisation qui gère pour le compte de la Confédération les réserves financières des trois fonds de compensation AVS/AI/APG.



Gérard Jolimay

Membre désigné par les assurés, entré en 2019

Chef d'entreprise, M. Gérard Jolimay a débuté sa carrière chez IBM en 1979. Dès 1986 et durant douze ans, il a dirigé une société de services spécialisée dans la LPP. En 1998, il prend la responsabilité du développement des services d'IBM en Suisse romande, puis, de 2001 à 2003, il mène divers projets de réorganisation et d'informatisation pour le compte du Conseil d'Etat genevois. Par la suite, il a exercé la fonction de directeur général de diverses sociétés spécialisées en informatique et dans la prévoyance professionnelle et, de 2009 à 2018, celle de président du Conseil d'administration de l'Autorité de surveillance des fondations et institutions de prévoyance.



Philippe Maeder

Membre nommé par le Conseil d'Etat, entré en 2018

Docteur en sciences actuarielles de l'Université de Lausanne en 1978, M. Philippe Maeder a exercé pendant vingt ans en tant qu'actuaire à La Suisse Assurances avant de rejoindre Swiss Re à Zurich. De 1985 à 2018, il a enseigné à l'Université de Lausanne, dont il est professeur honoraire. Il exerce la fonction d'actuaire externe pour Retraites Populaires à Lausanne depuis janvier 2018 et, en parallèle, celle de membre du Conseil d'administration de la Suva depuis 2010.



Caroline Ming Knoll

Membre nommée par le Conseil d'Etat, entrée en 2018

Titulaire du brevet d'avocat de Genève et de New York après des études à Fribourg, Vienne, Boston et Genève, Mme Caroline Ming Knoll a exercé au Tribunal administratif de Genève, puis dans les cabinets Python Peter à Genève et Bär & Karrer à Zurich. Elle a ensuite travaillé neuf ans à la SGS, d'abord au département juridique, puis dans un département commercial et au développement stratégique. Pendant six ans, elle a ensuite exercé les fonctions de secrétaire générale et de directrice de la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), récemment renommé Swiss Arbitration Centre. Depuis 2022, elle offre ses services comme spécialiste en transaction et résolution de litiges (comme conseil, médiatrice et arbitre) ainsi que comme membre de conseils d'administration indépendante. Elle est notamment membre du Conseil d'administration d'un groupe familial hôtelier depuis 2007 et coprésidente de l'Association of International Business Lawyers (AIBL).

Conseil d'administration et Commissions

Prénom et nom	Au Conseil d'administration depuis	Conseil d'administration	Commission du Conseil d'administration	Commission d'audit et de gestion des risques
Dominique Grosbéty	2018	Président	Président	Membre
Nicole Beiner	2014	Vice-présidente	Membre	Présidente
Olivia Bennaïm-Selvi	2018	Membre	Membre	Membre
Eric Breval	2016	Membre		
Gérard Jolimay	2019	Membre	Membre (depuis le 29 mars 2022)	Membre
Philippe Maeder	2018	Membre		
Caroline Ming Knoll	2018	Membre		
Nombre de séances en 2021		11	3	5

Prénom et nom	Commission de placement	Commission immobilière	Commission de tarification et prestations
Dominique Grosbéty	Président		Président
Nicole Beiner	Membre		Membre
Olivia Bennaïm-Selvi	Membre	Membre	
Eric Breval	Membre		
Gérard Jolimay		Membre	
Philippe Maeder		Membre	Membre
Caroline Ming Knoll		Président	
Nombre de séances en 2021	6	4	5

Organes de révision et de contrôle

BDO SA

Organe de révision

Sébastien Brocard

Actuaire-conseil externe, Swiss Risk & Care SA (jusqu'au 31 mai 2021) Groupe Mutuel Services SA (depuis le 1er juin 2021)

Deloitte SA

Audit interne

Gestion des risques

Les Rentes Genevoises ont développé une gestion des risques performante. Celle-ci privilégie un travail préventif sur les principaux risques, qu'ils soient inhérents au métier ou externes à l'Etablissement. Depuis plus de dix ans, des approches adaptées ont été mises en œuvre afin d'intégrer la gestion des risques dans tous les processus. L'Etablissement améliore ainsi son fonctionnement en permanence avec, pour résultat, la réduction – voire la suppression – des risques ou de leurs conséquences.

Une réflexion de fond menée en 2020 a permis de renforcer le Système de contrôle interne et la gestion des risques. Elle a débouché sur l'adoption d'un nouveau Règlement en matière de gouvernance d'entreprise, de gestion des risques et de Système de contrôle interne. Ainsi, une douzaine de risques clés ont été mis en évidence et font l'objet d'un suivi direct et mensuel par le Conseil d'administration.

La réécriture en 2020 du Règlement d'audit interne et la mise en place en 2021 d'audits plus ciblés par l'Audit interne, à la suite du renouvellement de l'équipe, ont renforcé la ligne de défense du système de contrôle interne, chargée d'offrir une garantie d'indépendance quant à l'efficacité de l'environnement de contrôle global.

Ces éléments s'inspirent des meilleures pratiques; ils sont adaptés à la réalité des Rentes Genevoises et intégrés à leur culture. Ils améliorent encore l'adéquation de la gestion des risques liés à la conduite des affaires, en particulier en ce qui concerne l'efficacité des processus opérationnels, la fiabilité des états financiers et le respect des normes juridiques et procédures internes.

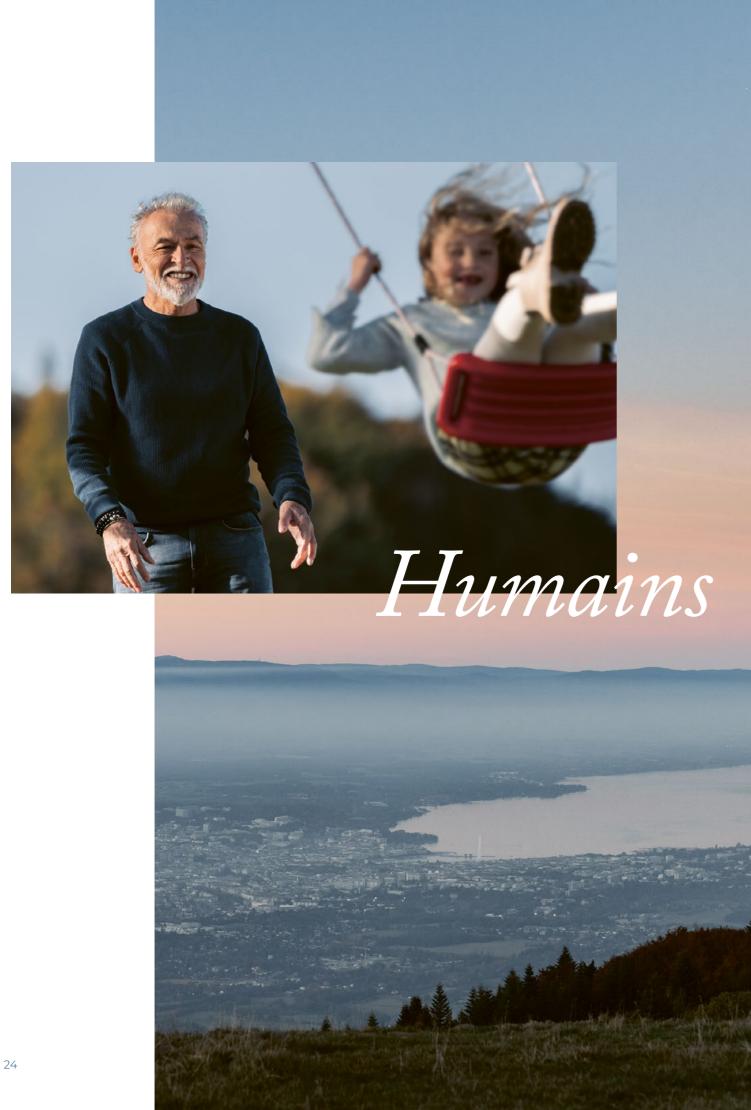
Politique salariale

La politique salariale des Rentes Genevoises fait partie intégrante de la stratégie de développement définie par le Conseil d'administration. Les différents métiers qui constituent les Rentes Genevoises s'appuient sur une grande expertise dans tous les domaines. La politique salariale est moderne et motivante. Elle a pour objectifs de garantir un niveau élevé de compétences, d'attirer et de fidéliser le personnel. Elle intègre des notions essentielles comme l'équité de traitement entre femmes et hommes et des outils incitatifs qui reconnaissent l'atteinte des résultats ou la performance, ce qui encourage les employés à évoluer.

Tous les deux ans, un organisme indépendant est chargé de comparer les salaires avec ceux de la branche. Il en ressort que les salaires s'inscrivent dans la moyenne des rétributions observées sur le marché, mais également dans le respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Les contrats de travail relèvent du droit privé. Ils ne prévoient ni indemnités de départ ni parachutes dorés.

La rémunération du Conseil d'administration, inchangée depuis 2012, est publiée depuis 2018 par le Conseil d'Etat dans son Règlement d'organisation des institutions de droit public.





RESSOURCES HUMAINES

La culture d'entreprise au sein des Rentes Genevoises repose sur les quatre valeurs cardinales de l'Etablissement : la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité. Ces valeurs constituent le socle sur lequel se développent connaissances et compétences. Par une appréhension plus juste du monde et de l'environnement, elles permettent de prendre les meilleures décisions et de garantir ainsi le bon fonctionnement au quotidien, mais aussi l'évolution et le développement de l'Etablissement pour les prochaines décennies.

En 2021, près de mille trois cents heures de formation ont permis aux collaboratrices et aux collaborateurs. aux cadres, à la Direction et au Conseil d'administration de maintenir à un niveau élevé leur expertise malgré le contexte sanitaire. En effet, si certaines formations ont été annulées ou reportées, la plupart ont été maintenues, ou dispensées en ligne, par webinaire ou par coaching. Ces formations vont de l'informatique à la conduite stratégique agile, en passant par des sujets aussi divers que le management durable, la planification énergétique et la protection des données. Un accent particulier a été mis sur la cybersécurité avec une formation interactive donnée à l'ensemble des employés.

Les Rentes Genevoises ont aussi tiré profit de l'expérience de télétravail imposé par les autorités fédérales dans le cadre de la crise Covid-19. Elles ont ainsi amélioré le Règlement du travail depuis le domicile en vigueur depuis 2013. Elles ont également mis en place un Règlement de l'horaire flexible aux Rentes Genevoises; il permet aux personnes employées soumises à l'enregistrement systématique du temps de travail d'aménager leur horaire dans un souci d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

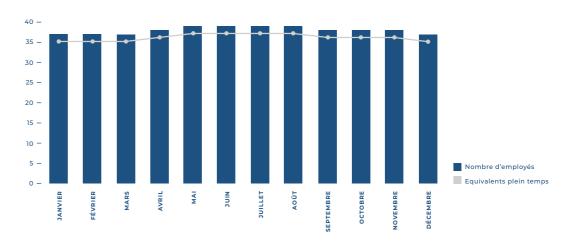
Une plateforme proposant des formations interactives a été mise en place pour l'ensemble des employés et des membres du Conseil d'administration, dans le but de renforcer leurs compétences et leur maîtrise des outils et méthodes. Des formations se sont ainsi déroulées tout au long de l'année et se poursuivront à l'avenir, de même que celles liées à la certification Cicero pour les collaboratrices et collaborateurs en charge de la clientèle, afin de garantir leurs compétences en matière de conseil et de prévoyance.

Labellisé « Entreprise formatrice », l'Etablissement veille au développement des compétences de son personnel et l'encourage à suivre des formations certifiantes (MBA, etc.). Enfin, il a accueilli des stagiaires malgré la pandémie, lorsque cela a été possible.

L'effectif compte seize femmes et vingt et un hommes, alors que le Conseil d'administration est composé de trois femmes et quatre hommes. Les Rentes Genevoises totalisent trente-sept employés au 31 décembre 2021, ce qui correspond à 35.2 équivalents plein temps. Sur l'année, l'Etablissement a enregistré deux arrivées et trois départs. L'ancienneté moyenne des collaborateurs dépasse dix ans et atteste de la fidélité du personnel. Les évaluations annuelles et les enquêtes relatives au climat social montrent un haut niveau de satisfaction au sein du personnel.







Membres de la Direction

Pierre Zumwald

Directeur général

Sophie Balser

Responsable administration

Laurent Bühlmann

Actuaire responsable

Philippe Gaud

Responsable investissements et engagements

Isabelle Jacobi Pilowsky

Responsable immobilier

Bertrand Loze

Secrétaire général

Yves Piccino

Responsable assurance

Cadres

Fabrice Alagna

Gestionnaire clientèle (jusqu'au 28 février 2022)

Responsable Customer care (depuis le 1er mars 2022)

Sandrine Alphonse

Responsable ressources humaines

Sylvie Chollet

Secrétaire générale adjointe

Rémy Clerc

Responsable infrastructure IT

Yann Hertzschuch

Responsable relation entreprises

Bernard Lafrasse

Responsable développement SI

Jean-Daniel Macherel

Responsable développement IT

Andrea Onori

Assistant de direction (jusqu'au 31 décembre 2021)

Responsable back-office assurance (depuis le 1er janvier 2022)

Olivier Parisi

Gérant de portefeuille (jusqu'au 10 janvier 2022)

Responsable gestion de portefeuille (depuis le 11 janvier 2022)

Florent Perret

Responsable technique immobilier

Sébastien Ramseyer

Responsable marketing et communication

Leonardo Reis Vitoria

Responsable ALM

Joy Savoini

Compliance officer

Lionel Schum

Responsable Project Office (depuis le 1er mai 2021)

Collaboratrices et collaborateurs

Sandra Aurilia Becker

Comptable

Matteo Di Padova

Gestionnaire clientèle

Julie Durand

Assistante immobilier

Clémentine Gamain

Assistante administrative

Oscar Jolimay

Stagiaire (jusqu'au 31 décembre 2021)

Coordinateur CRM (depuis le 1er janvier 2022)

Frédéric Mauron

Conseiller

Yolanda Nortes

Assistante technique immobilier

Mercedes Pintos

Community manager

Giuseppa Sofia Rao

Conseillère

Jeremy Requedaz

Apprenti informaticien (jusqu'au 30 juin 2021) Informaticien junior (jusqu'au 31 août 2021)

Valérie Rymar

Conseillère

Carmela Sabatino

Accueil clientèle

Maria Scarpellino

Entretien

Pascal van Leemput

Conseiller (jusqu'au 30 novembre 2021)

Stéphanie Villars

Gestionnaire clientèle

Laurent Wisler

Conseiller

Zsuzsanna Zakany

Assistante administrative

Alexandre Zimmermann

Aide-comptable (du 1er avril au 31 décembre 2021)



ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

Dès leur création en 1849, les Rentes Genevoises ont affiché une ambition sociale. Il s'agissait de permettre aux personnes « de toute profession [...] de s'assurer à l'avance un droit pour leurs vieux jours »², selon les termes utilisés par James Fazy pour convaincre le Grand Conseil. Si les termes de « développement durable », « responsabilité sociale » ou « facteurs ESG (environnement, social, gouvernance) » n'avaient pas encore le sens qu'on leur donne aujourd'hui, la dimension « responsabilité sociale » est pourtant bien à l'origine de la création de l'Etablissement et a significativement contribué à la culture d'entreprise des Rentes Genevoises depuis plus de 170 ans.

Cette implication, déclinée aujourd'hui dans un environnement différent, est toujours d'actualité. C'est une responsabilité sociétale qui se manifeste par la gouvernance de l'Etablissement, et en premier lieu dans les prestations offertes aux assurés. Souvent engagées sur plusieurs décennies vis-à-vis de ceux-ci, les Rentes Genevoises axent leurs investissements sur le long terme en intégrant les dimensions ESG dans les processus d'analyse et de décision. Elles s'engagent aussi dans des actions d'envergure plus locale, mais concrètes et de proximité, au profit des Genevoises et des Genevois.

Une gouvernance au caractère mutualiste

Le statut de «caisse mutuelle d'assurance» implique une gestion sur le long terme dans l'intérêt des assurés. L'objectif n'est pas la recherche du profit maximum pour les actionnaires, mais de constituer des réserves et provisions au profit des assurés qui confient leur épargne aux Rentes Genevoises. Ce statut permet de redistribuer des excédents. Ainsi en 2021, 0.6 million de francs ont ainsi été distribués aux rentiers.

Le Conseil d'administration, dont deux membres sur sept sont élus par les assurés, assure une conduite dans l'intérêt des trois principales parties prenantes que sont les assurés, l'Etat et le personnel.

Le cadre réglementaire et l'organisation en place assurent un niveau élevé de transparence et de contrôle.

Service des rentes et promotion de la prévoyance

Le service des rentes aux assurés est la mission première des Rentes Genevoises. En proposant des contrats sécurisant le patrimoine de leur clientèle, elles promeuvent effectivement la prévoyance en matière de risque vieillesse et de longévité. Cette responsabilité sociale, fixée par le Politique, concerne aujourd'hui près de 20 000 assurés, dont près de 6 800 rentiers. Elle existe depuis la création de l'Etablissement en 1849.

Le fait de favoriser les prestations en rentes plutôt qu'en capital et de les servir sous une forme viagère est une illustration de l'engagement des Rentes Genevoises vis-à-vis de leurs assurés. Si les primes dues sont payées, la rente convenue et garantie sera versée. Le taux de conversion et le montant de la rente ne seront pas soumis aux aléas des marchés. Alors que la plupart des produits proposés par les assureurs et les banques estiment un capital à l'échéance et s'adossent à des fonds faisant supporter le risque au client, l'Etablissement s'engage par les garanties qu'il offre.

Par ailleurs, des études de marché ont mis en exergue l'importance de sensibiliser le public à la prévoyance. Inauguré en 2019, Le Pilier est un outil dédié à la promotion de la prévoyance auprès des Genevoises et des Genevois. Situé sur la place du Molard, cet « Espace de vie » permet aux citoyennes et aux citoyens de s'informer ou de se former sur la prévoyance et de trouver des réponses neutres et concrètes, sans pression commerciale. En 2021, malgré la pandémie, plus de cent quarante personnes ont assisté aux douze conférences sur la prévoyance et bien plus encore ont profité de leur passage au Pilier pour se former au moyen des revues et ouvrages mis à leur disposition.

² Mémorial du Grand Conseil, 1847, p. 2719.

Investissement responsable

Les Rentes Genevoises sont signataires des Principes des Nations Unies pour une assurance responsable (UN-PSI) et de ceux pour l'investissement responsable (UN-PRI) depuis 2020.

En 2021, le Conseil d'administration a complété sa vision par la prise en compte des facteurs ESG dans la conduite des activités. En révisant ses Principes pour l'investissement responsable, il a réaffirmé leur but, qui consiste à mobiliser efficacement le capital des assurés au service d'une économie résiliente, prospère et décarbonée à l'horizon 2050. Une Charte d'investissement responsable, qui découle de ses travaux, sera publiée en 2022 sur le site Internet des Rentes Genevoises.

Pour le portefeuille d'investissement, les quatre outils d'intégration des facteurs ESG retenus à ce stade sont :

Gestion du parc immobilier

La gestion du parc immobilier s'inscrit dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU (énergie propre et d'un coût abordable, villes et communautés durables). Un effort particulier est porté sur la réduction des gaz à effet de serre avec une trajectoire de descente qui s'appuie sur un système de management des énergies. Ce Cependant, l'exclusion de titres des portefeuilles est envisystème est certifié par la norme ISO 50001.

De plus, les Rentes Genevoises offrent sur le marché local des logements à loyers abordables, aux critères d'accessibilité adaptés.

Investissements d'impact

Des investissements d'impact dans des classes d'actifs peu ou pas liquides contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU en déployant des effets pérennes et directs dans l'économie.

Engagement auprès des instances dirigeantes

Indirectement, l'actionnariat actif et le dialogue avec les instances dirigeantes des entités qu'elles financent ainsi qu'avec les gérants de portefeuilles permettent aux Rentes Genevoises d'atteindre leurs objectifs ESG. Cela se concrétise par l'exercice des droits de vote, par un dialogue sur les thématiques ESG et par l'adhésion à des actions collectives d'investisseurs.

A ce titre, les Rentes Genevoises délèquent l'exercice de leurs droits sociaux à des sociétés, fondations ou associations professionnelles reconnues, dont les objectifs sont identiques à ceux énoncés dans cette charte.

Exclusions

Les Rentes Genevoises privilégient une approche de dialogue et d'engagement plutôt que d'exclusion dans ses portefeuilles.

En effet, contrairement aux opérations de financement effectuées sur le marché primaire, les transferts de titres sur le marché secondaire (achats et ventes) entre différents acteurs financiers ne génèrent pas d'impact mesurable sur l'économie réelle aussi longtemps qu'ils n'affectent pas le coût et le volume du capital des entités financées.

sagée lorsque:

- L'engagement est infructueux,
- Les risques deviennent trop importants,
- L'Etablissement décide de suivre les recommandations spécifiques des associations et fondations professionnelles reconnues.

Le périmètre d'exclusion est documenté.

Un ou plusieurs de ces outils sont en place sur plus de 90.2% des placements.

Les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités, y compris celles financées par le portefeuille d'investissement, font l'objet, lorsque cela est possible, de mesures et d'un suivi.

Un effort particulier est porté depuis longtemps sur les émissions du parc immobilier, afin de faire face concrètement au changement climatique. Un management des énergies a été mis en place en 2010 déjà en vue de réduire les dites émissions. En 2021, une nouvelle étape a été franchie. Un important travail de planification budgétaire a permis de planifier sur plusieurs décennies les futurs travaux sur le parc avec comme objectif de réduire les émissions, conformément aux Principes pour l'investissement responsable. Le chemin parcouru depuis la mise en œuvre du système de management était déjà conséquent (-35% depuis 2013 en regard de -24% planifié, soit une réduction annuelle moyenne de 4.4% contre 3% attendu).

Pour les autres investissements, à l'instar des actions et des obligations. l'influence de l'Etablissement sur les émissions financées est limitée compte tenu de sa taille. Toutefois, la recherche et la mise en place de solutions se poursuivent. Elles s'appuient sur un renforcement du dialogue et un meilleur alignement des votes sur les enjeux climatiques. L'exclusion de titres des portefeuilles est également appliquée.













D'autres engagements et partenariats durables au niveau local

L'engagement de l'Etablissement se décline également au travers de soutiens à des actions concrètes sur le plan environnemental, sportif, culturel, économique et social à Genève.

Sur le plan environnemental, les Rentes Genevoises participent à la préservation de l'écosystème genevois et de sa biodiversité, par exemple par son partenariat avec Net'Léman, une vaste opération de nettoyage du lac. Elles soutiennent aussi activement les initiatives de la Fondation Braillard qui se penchent sur les questions urbano-architecturales et paysagères pour la transition écologique des territoires urbains.

Sur le plan sportif, elles soutiennent l'école de voile du Yacht Club de Genève, permettant à des centaines de jeunes d'accéder à des formations et cours de qualité.

Sur le plan culturel, elles s'engagent avec la Fondation Re-Borne qu'elles ont créée en vue de restaurer les bornes frontières du canton de Genève. Elles soutiennent aussi l'Orchestre symphonique des Trois-Chêne, qui rassemble des dizaines de musiciens amateurs et bénévoles de la région.

Sur le plan économique, elles sont partenaires de Genilem, pour accompagner la création d'entreprises innovantes. Elles soutiennent également le DAS en Gestion des risques d'entreprise, une formation académique de la Haute école de gestion de Genève.

Sur le plan social, elles financent notamment « Evasion seniors » du Mouvement des aînés. Depuis 2012, elles versent également une contribution aux Hôpitaux universitaires de Genève, au Centre de soins continus de Collonge-Bellerive et à l'Atelier pour personnes handicapées, en fonction de la performance des placements. Cette action, pour le compte du fonds « Henaderen » se poursuivra au minimum jusqu'en 2032, selon les volontés de la donatrice. Les Rentes Genevoises se sont engagées également, depuis 2021, au profit de l'Association AVVEC, qui apporte une aide aux victimes de violence dans les couples.











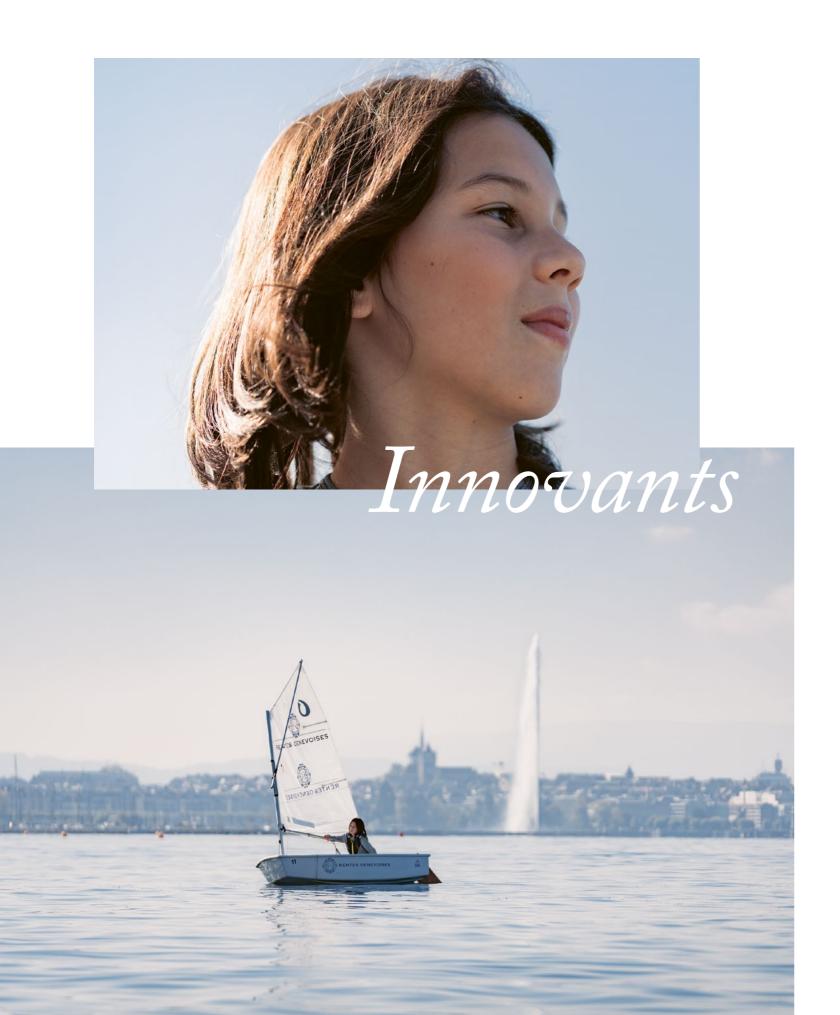














Evolution des affaires

L'activité commerciale de l'année 2021, avec un Total Produits Assurance de 217.0 millions de francs, est en augmentation de 7.1% par rapport à l'année précédente. Ce résultat, fruit de l'expertise et de l'engagement de l'Etablissement en matière de prévoyance, s'appuie également sur une visibilité plus importante sur le marché, notamment au travers d'actions de communication menées tout au long de 2021, mais aussi d'actions de suivi engagées auprès des prospects et des clients dans le contexte difficile de la pandémie.

Le positionnement des Rentes Genevoises sur le marché comme «Experts en sécurisation de patrimoine » et l'offre de prestations à taux garantis servies sous forme de rentes viagères apportent une réponse adéquate en matière de prévoyance individuelle, notamment au regard des incertitudes liées aux marchés financiers ainsi qu'à la situation économique et sanitaire.

Si l'activité commerciale est soutenue par l'évolution des besoins de prévoyance de la population genevoise, l'attrait d'un gain plus élevé, mais non garanti, proposé par la concurrence (avec, souvent, la sortie en capital comme unique possibilité à la fin du contrat) est un point sérieux à considérer.

Sur le plan des prestations, le nombre de contrats en phase de rente a légèrement augmenté (+2.4%), avec 6781 contrats concernés et un volume de rentes versées de 94.6 millions de francs (+1.6% par rapport à 2020). Outre la rente, les prestations peuvent prendre la forme d'un capital, ce qui est souvent le cas dans le 2e pilier avec les transferts de libre passage, par exemple, lorsque l'assuré retrouve du travail. Ces prestations ont augmenté de 25.0% par rapport à 2020 et se situent à 82.3 millions de francs. Dans 80.6% des cas, il s'agit d'un transfert de libre passage.

Des prestations sur mesure

Les Rentes Genevoises offrent des prestations personnalisées. Elles analysent les besoins spécifiques de chaque client et proposent des solutions adaptées et sécurisées à chaque situation avec les lignes directrices suivantes:

- Compréhension du besoin: en se basant sur la capacité financière du prospect, l'Etablissement propose des produits qui peuvent être financés en CHF ou en EUR, par des primes uniques ou périodiques, avec une fiscalité adaptée à la situation (3º pilier A, 3º pilier B, Rente certaine ou Police de libre passage). Quel que soit l'âge du preneur d'assurance ou du bénéficiaire, les prestations sont fournies selon le besoin, qu'il s'agisse de financer des études, un voyage, un pont AVS, un congé sabbatique ou de compléter les revenus à la retraite.
- Souplesse: les produits des Rentes Genevoises peuvent faire l'objet d'un rachat ou d'un prêt sur police pour les assurés qui auraient besoin de liquidités à court terme.
 Les prestations peuvent aussi se combiner pour répondre aux besoins du client, par exemple avec une réversion en faveur du conjoint ou une restitution en faveur des héritiers.
- Liberté à l'échéance: de nombreuses options sont offertes à l'échéance, qu'il s'agisse de la prestation, du type de participation aux excédents ou de la désignation de bénéficiaires supplémentaires. Elles permettent d'adapter les prestations aux besoins effectifs du bénéficiaire.

En mettant en place une collaboration systématique et simplifiée avec les Rentes Genevoises, les institutions de prévoyance peuvent faire bénéficier leurs assurés des solutions et avantages développés ci-dessus.

Des risques maîtrisés dans la longévité

tions ou de contrats d'assurance collective de rente.

Grâce à leur expertise, les Rentes Genevoises sont à même de proposer une offre adaptée et sûre pour leurs clients individuels, mais aussi institutionnels, au moyen de conven-

Elles offrent ainsi aux caisses de pension leur expérience de sécurisation du patrimoine institutionnel sous forme d'assurance de longévité. Celle-ci soulage définitivement du risque viager les institutions de prévoyance qui doivent ou souhaitent offrir à leurs assurés la possibilité de bénéficier d'une rente viagère. Dans ce domaine, les Rentes Genevoises sont reconnues comme des spécialistes. Le patrimoine institutionnel est géré en toute sécurité.

Les Rentes Genevoises se posent en véritable partenaire, capable d'assurer la pérennité des rentes versées aux pensionnés. Elles contribuent, ainsi, à l'équilibre financier des institutions de prévoyance. Elles assument également l'ensemble de la gestion financière et administrative des rentiers réassurés: relations avec les assurés, versement des prestations, établissement des attestations de rentes, rapport de gestion, expertises actuarielles, etc.

L'Etablissement bénéficiant d'une expérience de plusieurs décennies offre ainsi un savoir-faire unique.

Proximité et relation clientèle

Les Rentes Genevoises sont proches de leurs clients tant par les relations qu'elles entretiennent avec chacun d'entre eux que par leur position géographique, au centre-ville de Genève. Elles y disposent d'un espace dédié et professionnel pour les accueillir, dans des conditions optimales de technologie et de confort (accès aux personnes à mobilité réduite, notamment).

Développées en 2020, des solutions technologiques simples et sécurisées permettent aux clients qui le souhaitent de s'entretenir avec leur conseiller par visioconférence ou par téléphone. Il est ainsi facile de planifier sa prévoyance et de sécuriser son patrimoine de l'endroit de son choix.

L'objectif de l'Etablissement reste de proposer à ses clients une expérience unique et nouvelle en matière de relations. Plusieurs canaux de communication (rendez-vous, courrier, e-mail, téléphone, visioconférence, etc.) sont à disposition pour contacter les Rentes Genevoises. La relation client est aussi facilitée par un accès simple aux éléments essentiels du contrat et par la possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture des locaux. Avec Le Pilier enfin, l'Etablissement offre de nouvelles prestations d'information ou de formation, via des conférences et des échanges, en présentiel ou à distance, sur différentes thématiques en lien avec la prévoyance. Plus ou moins spécialisées, mais toujours accessibles, ces interventions peuvent aussi se dérouler en entreprise.

Proposer un conseil spécialisé et personnalisé au client dès le premier contact et tout au long de la relation, telle est la démarche commerciale de l'Etablissement. Qu'elle se passe entre professionnels ou avec des particuliers, elle se veut à la fois moderne et adaptée à chaque situation. Elle intègre les évolutions liées à la transition digitale. Le besoin de contact et de proximité reste toutefois primordial lorsqu'il s'agit de prévoyance. Les conseillers, qui accompagnent leurs clients dans la durée, sont ainsi à même de les recevoir à leur convenance dans les locaux des Rentes Genevoises, y compris sans rendez-vous, ou de se déplacer chez eux s'ils le souhaitent.

PILIER

R&D et enrichissement du portefeuille de produits

L'activité de recherche et développement fait partie intégrante des axes stratégiques de l'Etablissement. Elle allie la création de nouveaux produits à l'optimisation de ceux qui existent déjà. Documentées dans la Stratégie commerciale et intégrant les dernières évolutions dans ce domaine, les activités de R&D s'appuient sur l'analyse régulière des produits offerts dans le monde (veille produits) et des besoins du marché.

Chaque projet d'évolution est soumis à une analyse des risques et à une pesée d'intérêts pour s'assurer de la pertinence des évolutions proposées tout en préservant les avantages pour le client. Un outil de gestion des risques et de la performance est utilisé pour analyser la sensibilité du nouveau produit aux risques supportés. Les comportements des produits sont ainsi testés selon différents scénarios avant d'être mis sur le marché. C'est grâce à ces approches qu'il est possible d'offrir des solutions qui tiennent leurs promesses et qui s'inscrivent dans la pérennité.

La démarche R&D a permis, en 2021, d'améliorer les Conditions générales, les rendant notamment plus ergonomiques. Elle a aussi permis de réduire ou de supprimer certains types de frais.

Le Conseil d'administration a également lancé la création d'une gamme de produits à taux d'épargne variable qui permettra, dès 2022, à ceux qui le souhaitent de bénéficier d'une opportunité de rendement supérieur sur leurs contrats.

Canaux de distribution

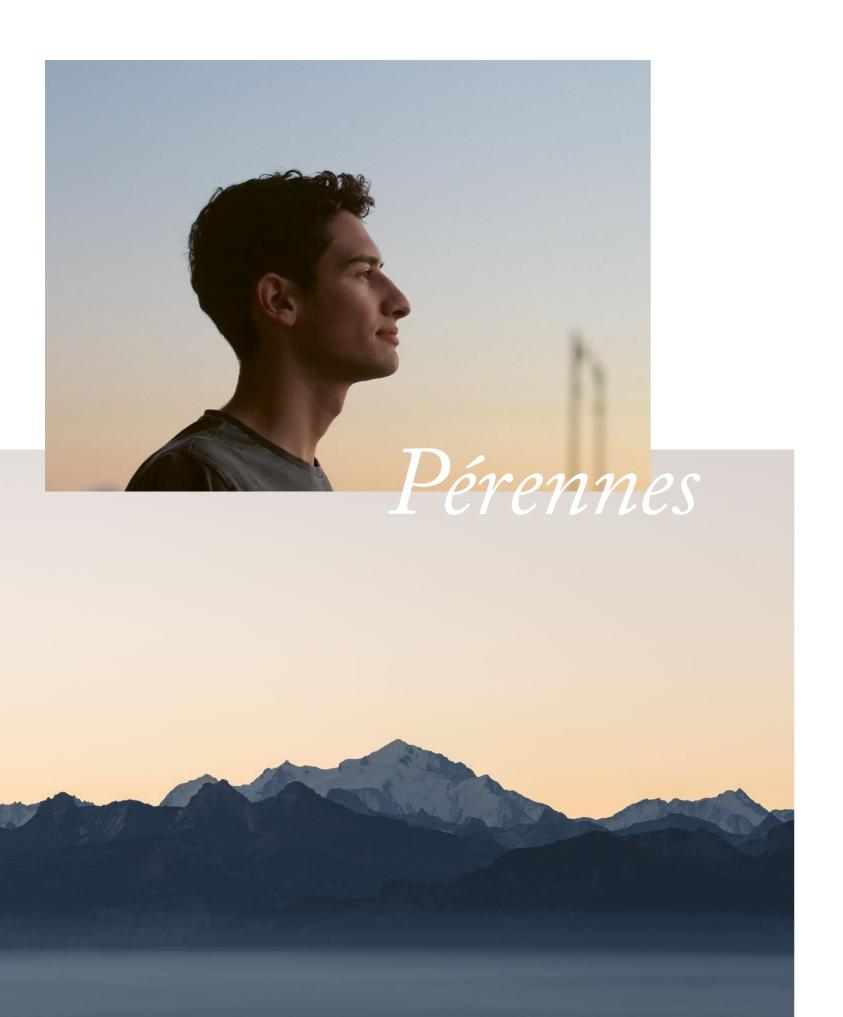
Les Rentes Genevoises s'appuient sur quatre canaux principaux pour distribuer leurs produits: les conseillères et conseillers des Rentes Genevoises, les courtiers, les prescripteurs et le canal Internet

Les conseillères et les conseillers sont à même de proposer des solutions sur mesure, pour chaque situation. Ils bénéficient en permanence d'une formation sur les produits de l'Etablissement et sur le conseil en sécurisation de patrimoine. Ils sont titulaires de la certification Cicero et suivent régulièrement des formations professionnelles en assurance et prévoyance. Le label Cicero est un gage de qualité pour un conseil professionnel en assurance et des compétences accréditées par l'Association suisse d'assurances (ASA).

Les courtiers travaillent dans la même optique. Les Rentes Genevoises ont signé des conventions avec plus d'une centaine de partenaires. Cette collaboration se fonde sur la stabilité. Primordiale, la création d'un lien de confiance assure un haut standard de qualité. Les courtiers bénéficient régulièrement de formations et d'informations. Ils disposent d'un outil informatique moderne pour réaliser des offres et propositions, indépendamment des heures d'ouverture des bureaux.

Les prescripteurs sont des partenaires de confiance avec lesquels les Rentes Genevoises entretiennent des relations de longue durée et partagent des valeurs communes. Par ailleurs, l'Etablissement apporte des solutions aux caisses de pension en leur permettant de réduire les risques liés à la longévité.

Le canal Internet permet de contracter en ligne et en toute simplicité des polices de libre passage. Destiné à un produit bien encadré par la loi, ce canal facilite l'accès à tous les avantages déjà proposés par l'Etablissement et permet en quelques clics d'automatiser toute la démarche avec la caisse de pension, sans aucune autre intervention de l'assuré. Il est à noter que les Rentes Genevoises sont le premier établissement de prévoyance de Suisse à proposer un service 100% intégré.



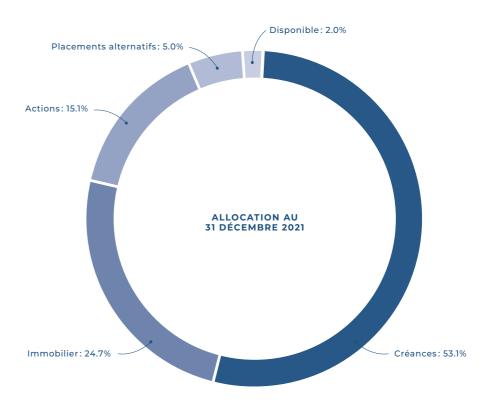
FINANCES

Le résultat net des placements s'élève à 121.9 millions de francs. La performance globale des actifs s'inscrit à 5.4% contre 3.0% en 2020. Les performances annualisées sur cinq, dix et vingt ans sont respectivement de 3.7%, 3.8% et 3.7%. En 2021, les classes d'actifs qui réalisent les meilleurs résultats sont les actions avec 15.3%, les placements alternatifs avec 12.1% et l'immobilier avec 7.5%. Ces classes d'actifs permettent de réaliser une bonne performance globale dans une conjoncture économique favorable, bien qu'encore marquée par la situation sanitaire.

Le résultat financier 2021 a permis de renforcer les provisions et réserves conformément à la Stratégie financière. Ainsi, la Réserve de fluctuation de valeurs est augmentée de 55.2 millions de francs pour un total de 322.3 millions de francs. Elle croît donc pour s'établir à 80.0% de sa cible, ce qui permet d'appréhender très sereinement les exercices futurs. Le degré de couverture de l'Etablissement, quant à lui, passe de 114.8% à 117.3% et reflète ainsi le maintien de la bonne santé financière des Rentes Genevoises.

L'allocation d'actifs est conforme à celle prévue dans la Stratégie financière. Elle respecte également les limites par classes d'actifs fixées dans le Règlement interne de placement.

Les différents outils et indicateurs de gestion du risque financier permettent une conduite adaptée aux besoins et à l'environnement. Leur analyse met en lumière une situation financière saine et une gestion des actifs sous contrôle.





COMPTES 2021

COMMENTAIRE GÉNÉRAL SUR LES COMPTES

Bilan

Supporté par une conjoncture favorable, le total du bilan augmente de 5.6% pour atteindre 2.40 milliards de francs. Il est porté par la performance des actifs ainsi que par les primes encaissées, hors frais, lesquelles progressent de 8.4% pour s'établir à 205.6 millions de francs. Illustration de la bonne santé financière, le degré de couverture passe de 114.8% en 2020 à 117.3% en 2021.

Au 31 décembre 2021, la dotation des provisions techniques s'établit à 43.9 millions de francs, tandis que la Réserve de fluctuation de valeurs s'élève à 322.3 millions de francs, en hausse de 20.7%.

Par ailleurs, l'entrée nette de liquidités, soit l'écart entre les primes encaissées et les prestations versées, totalise 31.8 millions de francs.

Compte de résultat

Au niveau de l'activité Assurance, le Total Produits Assurance, soit essentiellement les primes encaissées et les frais prélevés aux assurés, augmentent de 7.1% pour atteindre 217.0 millions de francs, contre 202.6 millions de francs en 2020. Pour les Prestations Assurance, le montant des rentes versées progresse de 1.6% pour s'établir à 94.6 millions de francs. Les Prestations en capital et Prestations de sortie s'accroissent quant à elles de 25.0% pour se situer à 82.3 millions de francs à la fin de l'exercice.

En 2021, le Résultat net Placements atteint 121.9 millions de francs, soit une augmentation de 84.1% par rapport à l'année précédente. La performance des placements s'établit à 5.4% contre 3.0% en 2020. L'Etablissement maintient les coûts de gestion de son portefeuille à un niveau aussi bas que possible, sans entraver sa capacité à réaliser ses objectifs.

Les Frais de fonctionnement à 13.2 millions de francs contre 12.2 millions de francs en 2020 sont le reflet du développement et de la croissance de l'Etablissement. Grâce à une gestion attentive de ce poste, l'augmentation reste toutefois inférieure à celle prévue dans les budgets.

Utilisation du résultat

Avec un résultat de 87.3 millions de francs, les Rentes Genevoises ont alloué la majeure partie de cet excédent au renforcement de la solidité financière de l'Etablissement.

Près de 55.2 millions de francs ont été attribués à la Réserve de fluctuation de valeurs lui permettant d'atteindre 80 % de sa cible.

Un montant de 25.2 millions de francs a été alloué à la Provision pour renforcement des bases techniques, ce qui permettra à l'Etablissement de réduire encore le risque de taux techniques présents et futurs, faisant passer ces taux au seuil maximum de 2.25% au ler janvier 2022.

Enfin, le Fonds d'excédents a été doté à hauteur de sa cible pour un montant de près de 7 millions de francs. Cette cible a été revue à la hausse pour prendre en compte les développements inflationnistes, ce qui permettra de soutenir la politique de distribution des excédents sur les prochains exercices.



	Notes	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020		Notes	Au 31.12.2021	Au 31.12
Actif				Passif			
Placements				Dettes			
Disponible		47 701 059	89 026 682	Dettes à court terme sur l'activité Assurance	18	10 723 010	21 4'
Créances cotées		476 441 263	455 282 059	Autres dettes à court terme		674 419	70
Créances non cotées	34	785 320 348	710 649 253	Dépôt de la réassurance à long terme		50 548 649	52 18
Immobilier	13	588 519 475	579 466 468				
Actions		360 153 012	353 568 318	Total Dettes		61 946 079	74 37
Placements alternatifs	10, 11	119 723 388	76 826 774		10	1065.570	7.17
Total Placements	10	2 377 858 546	2 264 819 554	Comptes de régularisation passif	19	1865 549	3 13
Comptes de régularisation actif				Provisions non techniques	20	347 624	66
				Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Intérêts courus	16	2 981 619	3 112 317				
Impôts anticipés à récupérer		3 827 693	3 648 012	Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie			
Autres actifs transitoires	16	15 612 488	1 552 468				
Total Comptes de régularisation actif		22 421 800	8 312 796	Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	3,4	897 534 682	863 9
		2 135 799	2 205 710	Capitaux de prévoyance Assurance sur la vie liée à des participations		-	
Actifs provenant de contrats d'assurance		2 135 799	2 285 718	Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie	3,4	629 929 274	633 93
Autres actifs				Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation	3,4	421 633 981	370 84
Autres créances	17	25 097	281 001	Total Capitaux de prévoyance	2	1949 097 937	1868
Immobilisations corporelles et incorporelles	17	301 177	302 088	Domaine de l'assurance sur la vie			
Total Autres actifs				Provisions techniques			
Total Autres actils		326 274	583 088	Provision de longévité	21	18 541 262	18 23
Total de l'Actif	10	2 402 742 418	2 276 001 156	Provision pour renforcement des bases techniques	22	25 200 000	26 70
				Provision pour remoternent des bases techniques Provision pour complément d'excédents	23	167 442	75
				Provision pour bonus d'intérêts	23	107 442	
				Provision pour revalorisation des rentes	24		
				Total Provisions techniques		43 908 705	45 68
				Total Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		1 993 006 642	1 914 3
				Réserve de fluctuation de valeurs	9	322 257 714	267 08
				Situation des Fonds			
				Fonds affectés		2 959 693	2 95
				Fonds d'excédents	25	20 352 495	13 39
				Excédent en début de période		4 595	
				Résultat de l'exercice		2 027	

44

Excédent en fin de période

Total du Passif

23 318 810

2 402 742 418 2 276 001 156

16 356 783

COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2021	2020		Notes	2021	2020
Produits Assurance				Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Primes Domaine de l'assurance sur la vie							
				Dissolution (constitution)			
Primes Assurance collective sur la vie		106 078 069	100 517 700	Capitaux de prévoyance			
dans le cadre de la prévoyance professionnelle				Domaine de l'assurance sur la vie			
Primes Assurance sur la vie liée à des participations		-		Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance		(5 913 529)	(12 091 091)
Primes Autres assurances sur la vie		25 872 840	28 641 438	Assurance collective sur la vie dans le cadre		((
Primes Opérations de capitalisation		73 600 555	60 508 767	de la prévoyance professionnelle			
Total Primes Domaine de l'assurance sur la vie		205 551 465	189 667 905	Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Assurance sur la vie liée à des participations		-	-
				Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance		23 107 970	18 583 047
Frais prélevés aux assurés		10 137 825	9 982 174	Assurance sur la vie liée à des participations			
Gains (pertes) techniques	26	1338 500	2 965 182	Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie		(47 931 672)	(37 364 482)
Total Produits Assurance		217 027 789	202 615 261	Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie		(30 737 232)	(30 872 526)
				Dissolution (constitution) Provisions techniques		(304 573)	(344 843)
Charges Assurance						(3.3.2.7)	(**************************************
Prestations Assurance				Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		(31 041 805)	(31 217 369)
Rentes Domaine de l'assurance sur la vie				Autres charges directes liées à l'activité Assurance	27	(1 028 333)	(4 348 244)
Rentes Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		(35 524 502)	(36 184 062)	Total Charges Assurance		(208 942 176)	(194 557 574)
Rentes Assurance sur la vie liée à des participations		-	_	Résultat net Réassurance	28	486 938	326 154
Rentes Autres assurances sur la vie		(33 370 597)	(34 047 865)	Resultat Het Reassurance		400 930	320 134
Rentes Opérations de capitalisation		(25 714 642)	(22 927 134)	Résultat de l'activité Assurance		8 572 551	8 383 842
Total Rentes Domaine de l'assurance sur la vie		(94 609 741)	(93 159 062)	(hors Rémunération Capitaux de prévoyance)		0 372 331	
				Rémunération Capitaux de prévoyance			
Prestations en capital et Prestations de sortie				Domaine de l'assurance sur la vie			
Domaine de l'assurance sur la vie							
Prestations en capital et Prestations de sortie Assurance collective sur la vie dans le cadre	3, 4	(66 329 803)	(52 012 131)	Rémunération Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		(11 470 758)	(13 825 402)
de la prévoyance professionnelle				Rémunération Capitaux de prévoyance Assurance		-	-
Prestations en capital		_		sur la vie liée à des participations			
Assurance sur la vie liée à des participations				Rémunération Capitaux de prévoyance		(14 131 770)	(14 953 060)
Prestations en capital Autres assurances sur la vie	3, 4	(15 829 885)	(13 473 009)	Autres assurances sur la vie		(/, 6 / 0 100)	(/ 505 0 / 1)
Prestations en capital Opérations de capitalisation	3, 4	(102 610)	(347 759)	Rémunération Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation		(4 649 127)	(4 595 841)
				- Operations de capitalisation			
Total Prestations en capital et Prestations de sortie Domaine de l'assurance sur la vie		(82 262 297)	(65 832 899)	Total Rémunération Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie		(30 251 655)	(33 374 303)
Total Prestations Assurance		(176 872 038)	(158 991 961)	Résultat net de l'activité Assurance		(21 679 103)	(24 990 461)

TABLEAU DE FINANCEMENT

2020

535

57 888 968 344 843 5 700 000

(409 774)

610 000

22 519 714

1 452 000 (610 000)

91 516 166

91 516 701

(24 713 605) 29 825 003 (35 433 278) (54 512 653) 27 683 677 (11 526 069)

(68 676 925)

(85 500)

(85 500)

	Notes	2021	2020	
acements				Flux des fonds
ésultat Disponible	15	(279 701)	(404 542)	I. Flux non monétaires
sultat Créances cotées	15	(5 670 758)	18 616 085	
ésultat Créances non cotées	15	23 956 996	5 089 781	Résultat net après attributions
ésultat Immobilier	15	42 003 603	28 129 749	
ésultat Actions	15	50 737 383	20 030 868	Charges et produits non monétaires de l'exercice
ésultat Placements alternatifs	15	11 187 604	(5 236 325)	
				Plus-values et moins-values non réalisées sur valeurs mobilières
ésultat net Placements		121 935 126	66 225 617	Plus-values et moins-values non réalisées sur conversion de change
munération Fonds affectés		(159 823)	(88 791)	Plus-values et moins-values non réalisées sur valeurs immobilières
ssolution (constitution) Provisions non techniques		-		Amortissement Immobilisations corporelles et incorporelles
				Dissolution Provisions non techniques
res produits (charges)				Attribution Capitaux de prévoyance
				Attribution Provision de longévité
duits (charges) extraordinaires		133 951	(21 827)	Attribution Provision pour renforcement des bases techniques
oduits (charges) exercices antérieurs		247 591	722 850	Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques
				Utilisation Provision pour complément d'excédents
al Autres produits (charges)		381 542	701 022	Attribution Provision pour complément d'excédents
				Attribution Provision pour revalorisation des rentes
is de fonctionnement				Dissolution Provision pour revalorisation des rentes
				Variation Réserve de fluctuation de valeurs
rsonnel		(6 454 159)	(6 242 330)	
oraires du Conseil d'administration		(177 920)	(181 897)	
er & charges		(887 611)	(873 633)	Utilisation Fonds d'excédents
is de bureau		(504 559)	(490 021)	
ortissements	17	(212 207)	(242 188)	Total Charges et produits non monétaires de l'exercice
ormatique	.,	(1 421 609)	(966 376)	
noraires		(348 542)	(199 384)	Total Flux non monétaires
mmunication externe		(1 416 956)	(1 283 933)	- Total Flax Holl Hollocalles
puvernance		(1744347)	(1 717 573)	II. Flux de fonds provenant des placements
otal Frais de fonctionnement		(13 167 911)	(12 197 336)	(Augmentation) diminution Créances cotées
		(.5.57.511)	(.2 .5 / 555)	(Augmentation) diminution Créances non cotées
cédent (insuffisance) de produits		87 309 830	29 650 051	(Augmentation) diminution Immobilier
ant dotation (utilisation) réserves		0, 505 050	25 050 051	(Augmentation) diminution Actions
- Arraman /				(Augmentation) diminution Placements alternatifs
tribution) dissolution	9	(55 170 000)	(22 519 714)	(Augmentation) diminution Infrastructure
erve de fluctuation de valeurs			(== = : : : : : : : : : : : : : : : : :	(Augmentation) ainmution initiastructure
tribution) dissolution ovision pour renforcement des bases techniques	22	(25 200 000)	(5 700 000)	Total Flux de fonds provenant des placements
2015.0.1 pour remoreement des puses teeninques				III. Flux de fonds provenant des actifs immobilisés
ésultat net à disposition pour la distribution des excédents		6 939 830	1 430 337	mi riax de fonda provendne des dechs ininiophises
lésultat Fonds affectés		22 197	22 198	(Investissements) désinvestissements
Attribution Fonds d'excédents	25	(6 960 000)	(1 452 000)	Immobilisations corporelles et incorporelles
		, , ,	, ,	Total Flux de fonds provenant des actifs immobilisés
olde reporté à nouveau		2 027	535	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

	2021	2020
IV. Flux de fonds provenant des engagements à long terme	-	-
V. Autres flux de fonds		
Augmentation (diminution) Dettes à court terme sur l'activité Assurance	(10 756 323)	10 768 488
Augmentation (diminution) Autres dettes à court terme	(32 520)	368 147
Augmentation (diminution) Dépôt de la réassurance à long terme	(1 640 242)	(1 623 247)
Augmentation (diminution) Comptes de régularisation passif	(1 272 233)	71 237
Augmentation (diminution) Provisions non techniques	(317 983)	(9 250)
(Augmentation) diminution Intérêts courus	130 698	169 660
(Augmentation) diminution Impôts anticipés à récupérer	(179 681)	(106 087)
(Augmentation) diminution Autres actifs transitoires	(14 060 021)	8 391 608
(Augmentation) diminution Actifs provenant de contrats d'assurance	149 919	142 909
(Augmentation) diminution Autres créances	255 904	(21 339)
Total Autres flux de fonds	(27 722 482)	18 152 126
Total Flux de fonds (I+II+III+IV+V)	(41 325 623)	40 906 402
Trésorerie et équivalents de trésorerie au l ^{er} janvier	89 026 682	48 120 280
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	47 701 059	89 026 682
Variation nette de la trésorerie	(41 325 623)	40 906 402

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

BASE ET ORGANISATION

Forme juridique et but

Les Rentes Genevoises sont régies par une loi les concernant du 3 décembre 1992 et par son règlement d'exécution daté du 11 avril 2018. Les Rentes Genevoises sont un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de Art. 2 But la personnalité juridique.

Elles ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant ² Les Rentes genevoises peuvent conclure tout contrat individuel des rentes à leurs assurés et exercent leur activité sous la de rentes; de même, elles peuvent conclure tout contrat surveillance de l'Etat de Genève.

Indication des actes et des règlements

Le but est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes

- $^{\scriptscriptstyle 1}\,$ Les Rentes genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.
- collectif de rentes.

L'organisation générale des Rentes Genevoises est fixée, notamment, aux articles 1, 3 et 4 de la Loi concernant les Rentes Genevoises:

Art.1 Institution

- ¹ Sous le nom de Rentes genevoises Assurance pour la vieillesse (ci-après : Rentes genevoises), il est institué une caisse mutuelle d'assurance sous la forme d'un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique.
- ² Les Rentes genevoises possèdent leur propre patrimoine tel qu'il est défini à l'article 18.
- $^{\rm 3}\,$ Les Rentes genevoises sont exonérées d'impôts à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

Art. 3 Contrôle et garantie

- ¹ Les Rentes genevoises exercent leur activité sous la surveillance de l'Etat de Genève.
- ² Les rentes servies par les Rentes genevoises sont garanties par l'Etat.

Art. 4 Administration et fortune

La gestion, l'administration et la fortune des Rentes genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

Organes de gestion et droit à la signature

Conseil d'administration

Fonction	Autorisation de signature
Président	Collective à deux
Vice-présidente	Collective à deux
Membre	Collective à deux
Membre	-
	Président Vice-présidente Membre Membre Membre Membre

Direction

Prénom & nom	Fonction	Autorisation de signature
Pierre Zumwald	Directeur général	Collective à deux
Sophie Balser	Responsable administration	Collective à deux
Laurent Bühlmann	Actuaire responsable	Collective à deux
Philippe Gaud	Responsable investissements et engagements	Collective à deux
Isabelle Jacobi Pilowsky	Responsable immobilier	Collective à deux
Bertrand Loze	Secrétaire général	Collective à deux
Yves Piccino	Responsable assurance	Collective à deux

Experts, organe de contrôle, conseiller et Autorité de surveillance

Autorité de surveillance	Conseil d'Etat de la République et canton de Genève
Organe de révision	BDO SA
Actuaire-conseil externe	Sébastien Brocard (Groupe Mutuel)

ASSURÉS RENTIERS ET ASSURÉS NON-RENTIERS

Le nombre de contrats des assurés rentiers³ et des assurés non-rentiers⁴ se répartit comme suit :

Contrats Non-rentiers Autres assurances sur la vie

Contrats Non-rentiers Opérations de capitalisation

Total

	31.12.2021	31.12.2020
Contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	2 801	2 731
Contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	2 980	3 020
Contrats Rentiers Opérations de capitalisation	1000	872
Contrats Non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	6 810	6 646
Contrats Non-rentiers Autres assurances sur la vie	5 724	5 487
Contrats Non-rentiers Opérations de capitalisation	616	578
Total	19 931	19 334
La variation annuelle est comprise dans le tableau ci-dessous.		
Le nombre de nouveaux contrats ⁵ par catégorie est le suivant :		
	2021	2020
Contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	90	83
Contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	13	23
Contrats Rentiers Opérations de capitalisation	62	38
Contrats Non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	803	752

495

127

1590

518

135

1549

NATURE DE L'APPLICATION ET BUT

Conditions pour être assuré aux Rentes Genevoises

Les personnes qui entrent dans une catégorie ci-dessous peuvent conclure un contrat d'assurance auprès des Rentes Genevoises:

- Personnes habitant dans le canton de Genève
- Personnes travaillant dans le canton de Genève
- Personnes originaires de Genève

De même, les entreprises ayant leur siège dans le canton de Genève ou un lien économique avec celui-ci peuvent conclure un contrat d'assurance auprès de l'Etablissement.

Principales catégories de produits

Les produits des Rentes Genevoises sont des prestations versées sous forme de rentes de vieillesse. La longévité est le principal risque assuré.

En ce qui concerne le Domaine de l'assurance sur la vie, les variantes ci-dessous sont proposées. Certaines peuvent être combinées.

- Réassurance des rentiers des caisses de pension
- Polices de libre passage
- $-3^{\rm e}$ pilier A
- −3^e pilier B −Rente certaine
- Rente viagère ou rente temporaire
- Rente avec ou sans restitution du solde du capital aux héritiers
- -1 ou 2 personnes assurées
- Rente versée immédiatement ou après un délai défini (différé)
- Epargne classique

Financement, méthode de financement

Le financement des prestations des Rentes Genevoises est assuré par les primes versées par les assurés et le rendement de la fortune.

Garantie de l'Etat

_

Les rentes servies sont garanties par l'Etat, selon l'article 3 de la Loi concernant les Rentes Genevoises.

³ Un assuré rentier est un assuré qui perçoit des rentes de la part des Rentes Genevoises.

⁴ Un assuré non-rentier est un assuré qui détient une police d'assurance différée qui n'est pas encore arrivée à échéance.

⁵ Un nouveau contrat se détermine par une date d'effet comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année sous revue.

PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES, PERMANENCE

Présentation des comptes selon les normes Swiss GAAP RPC

Les comptes au 31 décembre 2021 des Rentes Genevoises ont été établis et sont présentés conformément aux normes Swiss GAAP RPC.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité et transparence des documents, les Rentes Genevoises se sont inspirées de la norme Swiss GAAP RPC 26 (présentation des comptes des institutions de prévoyance), en substitution de la norme Swiss GAAP RPC 3, pour la présentation des comptes et à la date du bilan. de l'annexe aux comptes, en accord avec l'Autorité de surveillance

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

Les détails chiffrés présentés dans l'annexe aux comptes annuels sont arrondis au franc le plus proche, raison pour laquelle des écarts d'arrondis peuvent être constatés dans

Tous les chiffres présentés sont en francs suisses, sauf indication contraire.

Actifs

L'évaluation des actifs se fait à la valeur de marché (VNI) à la date du bilan. Font exception à cette règle les Créances non cotées, les Immeubles de placements et les Placements alternatifs.

Placements

L'évaluation des titres repose sur les valeurs nettes d'inventaire (VNI) à la date du bilan. Les plus ou moins-values résultant des évaluations annuelles pour dresser le bilan sont comptabilisées séparément afin de ne pas les confondre avec les gains ou pertes sur les titres vendus en cours d'exercice, opérations initiant un flux de trésorerie.

Chaque catégorie de placement comprend les liquidités, les dépôts et les titres qui lui sont rattachés.

Disponible

Le Disponible est porté au bilan à sa valeur nominale.

Créances cotées

Les Créances cotées sont évaluées à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

Créances non cotées

Les Créances non cotées comprennent les Prêts à des collectivités publiques, les Prêts hypothécaires suisses, les Prêts à des entreprises étrangères et les Insurance-linked

Les Prêts à des collectivités publiques, les Prêts hypothécaires suisses et les Crédits de construction sont évalués à leur valeur nominale. Les Prêts à des entreprises étrangères et les Insurance-linked securities sont évalués à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements

Immobilier

L'Immobilier indirect est évalué à sa valeur nette d'inventaire de ses véhicules de placements à la date du bilan.

Pour l'Immobilier direct, l'estimation des Immeubles de placements est basée sur une valeur DCF6 (Discounted Cash Flow) en appliquant un taux d'actualisation défini de manière indépendante par le CIFI (Centre d'information et de formation immobilière SA).

Pour les immeubles qui n'ont pas été sujets à des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement, les variations de valeur entre deux exercices sont directement enregistrées dans le Résultat Immeubles de placements.

Pour les immeubles qui ont été sujets à des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement, l'ajustement à la valeur fournie par le CIFI s'opère en deux étapes :

- Les dépenses d'investissement pour extension ou remplacement viennent en augmentation de la valeur d'achat des immeubles, car elles améliorent l'intérêt économique de ces derniers.
- L'adaptation à la valeur fournie par le CIFI s'effectue par la suite, par l'intermédiaire du Résultat Immeubles de placements.

Les Rentes Genevoises occupent, dans le cadre de leur activité, un immeuble à la place du Molard dont elles sont propriétaires. Un loyer correspondant au prix du marché est décompté pour l'usage des locaux. Cet immeuble est ainsi considéré comme un immeuble de rendement au sens des Swiss GAAP RPC.

Les Actions sont évaluées à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

Placements alternatifs

Les Placements alternatifs comprennent les Titres et participations dans des sociétés non cotées, l'Infrastructure et les Fonds alternatifs.

Les Titres et participations dans des sociétés non cotées sont portés au bilan à la valeur nette d'inventaire à la date du bilan pour le Private Equity et à leur valeur d'acquisition pour les Participations dans des sociétés non cotées. Cependant, pour ces dernières, en cas de baisse de valeur, les corrections correspondantes sont prises en compte dans

L'Infrastructure et les Fonds alternatifs sont évalués à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

Monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours de la banque dépositaire):

Devises	Unité	Cours CHF 31.12.2021	Cours CHF 31.12.2020
CAD	1	0.72134	0.69382
CZK	100	4.16965	4.11830
DKK	100	13.93136	14.53024
EUR	1	1.03616	1.08155
GBP	1	1.23411	1.20831
HKD	1	0.11687	0.11400
HUF	100	0.28113	0.29821
ILS	1	0.29275	0.27530
JPY	100	0.79124	0.85616
KRW	100	0.07665	0.08137
MXN	100	4.45223	4.43625
MYR	1	0.21871	0.21975
NOK	100	10.33250	10.32407
NZD	1	0.62383	0.63644
PLN	100	22.60704	23.72367
RUB	100	1.21476	1.19509
SEK	100	10.06370	10.76334
SGD	1	0.67586	0.66881
TWD	100	3.29327	3.14594
USD	1	0.91116	0.88394
ZAR	1	0.05709	0.06018

Les pertes ou bénéfices de change qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Comptes de régularisation actif

Les Comptes de régularisation actif sont évalués en fonction du principe de la délimitation périodique des charges et produits sur l'exercice concerné.

Intérêts courus

Ce poste comprend les intérêts courus à la date du bilan concernant les divers postes liés aux placements.

Impôts anticipés à récupérer

Ce poste comprend les impôts anticipés récupérables auprès de l'Administration fédérale des contributions.

Autres actifs transitoires

Ce poste comprend les charges payées d'avance, les produits à recevoir, les investissements en cours et les comptes ouverts pour la gestion des polices en déshérence à la date du bilan.

Actifs provenant de contrats d'assurance

Ce poste comprend les créances liées à l'activité Assurance. Elles sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques.

Autres actifs

Autres créances

Les Autres créances sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation et sont calculés de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition et du mois de comptabilisation.

Mobilier de bureau	5ans
Machines et matériel	5ans
Installations	5ans
Matériel informatique	3ans
Logiciels informatiques	3 ans

⁶ La valeur DCF est la valeur, à la date de l'évaluation, des encaissements et des décaissements futurs découlant de la possession du bien ou, plus techniquement, comme la valeur actualisée des cash-flows futurs

Passifs

L'évaluation des passifs se fait à la valeur nominale à la date Ils sont calculés selon les bases techniques suivantes : du bilan.

Dettes

Dettes à court terme sur l'activité Assurance

Les Dettes à court terme sur l'activité Assurance sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Autres dettes à court terme

Les Autres dettes à court terme sont portées au bilan à leur valeur nominale. La comptabilisation implique l'enregistrement de factures correspondant à des livraisons de prestations réalisées à la date de clôture.

Dépôt de la réassurance à long terme

Selon les modalités de la convention de réassurance de longévité, le montant des capitaux de prévoyance de réassurance reste en dépôt aux Rentes Genevoises (dépôt de réassurance) contre la rémunération du taux technique des polices plus une marge en faveur du réassureur.

Comptes de régularisation passif

Les Comptes de régularisation passif sont évalués en fonction du principe de la délimitation périodique des charges et des produits sur l'exercice concerné.

Provisions non techniques

Les Provisions non techniques sont estimées sur la base des engagements connus à la date de clôture. Seuls les engagements probables liés à des obligations juridiques ou implicites dont l'origine est antérieure à la date de clôture sont comptabilisés.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Capitaux de prévoyance

Domaine de l'assurance sur la vie Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

Les capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle, sauf ceux relatifs aux polices de libre passage, sont composés par :

Capitaux de prévoyance pour les rentiers

Bases techniques	Pour les polices conclues
EVK 2000	jusqu'au 31 décembre 2012
LPP 2010 (2013)	du 1 ^{er} janvier 2013
	au 31 décembre 2013
LPP 2010 (2014)	du l ^{er} janvier 2014
	au 31 décembre 2014
LPP 2010 (2015)	du 1 ^{er} janvier 2015
	au 31 décembre 2015
LPP 2010 (2016)	du 1 ^{er} janvier 2016
	au 31 décembre 2016
LPP 2015 (2017)	du 1 ^{er} janvier 2017
	au 31 décembre 2017
LPP 2015 (2018)	du 1 ^{er} janvier 2018
	au 31 décembre 2018
LPP 2015 (2019)	du 1 ^{er} janvier 2019
	au 31 décembre 2019
LPP 2015 (2020)	du 1 ^{er} janvier 2020
	au 31 décembre 2020
LPP 2015 (2021)	du 1 ^{er} janvier 2021
	au 31 décembre 2021

Les taux techniques appliqués pour les polices en CHF sont les suivants

Taux techniques appliqués	Pour les polices en CHF conclues
2.50%	avant le 1 ^{er} octobre 2012
1.75%	à partir du l ^{er} octobre 2012
1.50 %	à partir du l ^{er} janvier 2014
1.25 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.00%	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
0.80%	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50 %	à partir du l ^{er} janvier 2020

Les taux techniques appliqués pour les polices en EUR sont les suivants :

Taux techniques appliqués	Pour les polices en EUR conclues
2.50%	avant le 1er janvier 2013
2.25%	à partir du l ^{er} janvier 2013
2.00%	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.75%	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
1.60 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
1.10 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.50%	à partir du l ^{er} octobre 2020

Epargne constituée 2º pilier

Ce montant correspond aux capitaux de prévoyance des rentes différées de retraite de 2º pilier au 31 décembre.

Capitaux de prévoyance de la réassurance

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité (Scor).

Capitaux de prévoyance

Taux techniques

Domaine de l'assurance sur la vie

Autres assurances sur la vie

et Opérations de capitalisation

Les capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie et Opérations de capitalisation, auxquels s'ajoutent ceux relatifs aux polices de libre passage, sont composés par:

Capitaux de prévoyance pour les rentiers

Ils sont évalués en utilisant les bases techniques:

- ERM/ERF 2002 RG pour les polices conclues jusqu'au 31.12.2002
- ERM2001-2005 pour les polices conclues jusqu'au 31.05.2019
- ER/RG_2019 pour les polices conclues à partir du 01.06.2019

Le taux technique applicable est égal au taux technique du tarif au moment de la souscription, mais au plus à 2.50%.

Les taux techniques appliqués pour les polices en CHF sont les suivants:

Pour les polices

appliqués	en CHF conclues
2.50%	avant le 1 ^{er} janvier 2011
2.25%	à partir du 1 ^{er} janvier 2012
1.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2013
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
1.20%	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.00%	à partir du l ^{er} janvier 2016 pour les Opérations de capitalisation et à partir du l ^{er} avril 2016
	pour les Autres assurances sur la vie
0.80%	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
0.60%	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50%	à partir du 1 ^{er} janvier 2020

Les taux techniques appliqués pour les polices en EUR sont les suivants:

Taux techniques appliqués	Pour les polices en EUR conclues
2.50%	avant le 1 ^{er} janvier 2013
2.40%	à partir du 1 ^{er} janvier 2013
2.20%	à partir du l ^{er} janvier 2014
2.00%	à partir du l ^{er} octobre 2015
1.80%	à partir du 1 ^{er} avril 2016
1.60 %	à partir du l ^{er} octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50%	à partir du 1 ^{er} octobre 2020

Epargne constituée

Ce montant correspond au cumul des soldes des comptes épargne au 31 décembre.

Capitaux de prévoyance de la réassurance

Ce montant, en déduction dans les engagements à long terme, correspond pour l'essentiel aux capitaux de prévoyance liés à la convention de réassurance de longévité.

Provision de longévité

La Provision de longévité est prévue pour les changements futurs des bases techniques et/ou pour le financement du coût de la longévité à chaque exercice comptable.

Provision pour renforcement des bases techniques

La Provision pour renforcement des bases techniques est prévue pour financer le coût d'une modification des bases techniques appliquée aux capitaux de prévoyance.

Provision pour complément d'excédents

Le complément d'excédents est une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises et son montant est versé avec la rente contractuelle. Il n'est pas garanti et 3 Les rentes versées en monnaies étrangères peuvent faire l'objet dépend des résultats de l'Etablissement. Le montant global de distribution des compléments d'excédents est mis en provision chaque année suite à une décision du Conseil d'administration, sur proposition de la Direction.

Provision pour bonus d'intérêts

Le bonus d'intérêts est une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises et son taux est additionné au taux de rémunération des polices différées. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Le montant global de distribution du bonus d'intérêts est mis en provision chaque année suite à une décision du Conseil d'administration, sur proposition de la Direction.

Provision pour revalorisation des rentes

La Loi concernant les Rentes Genevoises définit la base pour la revalorisation des rentes, soit :

Art.13 Revalorisation

- Les années impaires, les prestations servies par les Rentes genevoises à leurs assurés sont revalorisées, pour autant qu'elles aient été versées une année au moins.
- ² La revalorisation accordée est fondée, sous réserve de l'alinéa 3 du présent article, sur la moyenne de l'augmentation de l'indice genevois des prix à la consommation enregistrée au cours des 2 années précédentes.
- ³ L'importance de la revalorisation, déterminée par un calcul actuariel, dépend de la réserve de revalorisation existante.

Le Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises apporte un complément concernant la revalorisation des rentes, soit:

Art. 18 Affectation des excédents d'exercice

- ¹ Si, après constitution de la réserve mathématique, destinée à garantir le service des rentes, il subsiste un excédent d'exercice, celui-ci est affecté sur proposition de la direction générale et après décision du conseil d'administration, selon les besoins d'équilibre de gestion à long terme des Rentes genevoises.
- ² Afin d'assurer la stabilité financière et l'équilibre de la structure du patrimoine des Rentes genevoises, le conseil d'administration peut constituer ou dissoudre les autres réserves, y compris la provision pour revalorisation des rentes.

Art. 19 Revalorisation des rentes

¹ La provision pour revalorisation des rentes est alimentée ou dissoute selon les résultats des Rentes genevoises. Le conseil d'administration décide, selon les modalités prévues par le règlement interne en matière de réserves, solvabilité, participation aux excédents et revalorisation des rentes, à l'issue de chaque exercice annuel, du montant pouvant être attribué ou dissous de la provision

- ² La provision pour revalorisation n'est constituée que pour les rentes libellées en francs suisses et dont la revalorisation n'a pas été exclue contractuellement..
- de dispositions contractuelles spécifiques relatives à leur adaptation en cours de versement. Celle-ci ne peut intervenir que dans les limites des provisions constituées à cet effet, alimentées et dissoutes selon les résultats des Rentes genevoises.

Art. 20 Exclusion de la revalorisation ordinaire des rentes

- ¹ Le conseil d'administration est en droit de renoncer, pour une période déterminée ou indéterminée, à revaloriser les rentes :
- a) découlant d'un contrat collectif, si celui-ci prévoit l'exclusion d'une telle revalorisation en raison du tarif d'assurance préférentiel concédé à sa conclusion :
- b) découlant de contrats individuels, lorsaue ceux-ci prévoient le paiement d'un complément d'excédents non garanti en lieu et place de cette revalorisation;
- c) découlant de contrats libellés en devises étrangères;
- d) si les réserves sont insuffisantes :
- e) dans les cas prévus par le rèalement interne en matière de réserves, solvabilité, participation aux excédents et revalorisation des rentes
- ² La stratégie et les principes y relatifs figurent dans un règlement interne.

Réserve de fluctuation de valeurs

La Réserve de fluctuation de valeurs a pour objectif de couvrir les risques inhérents aux investissements de l'Etablissement pour assurer sa solvabilité.

Valeur cible de la Réserve de fluctuation de valeurs

La valeur cible de la Réserve de fluctuation de valeurs est recalculée chaque année au moment du bouclement des comptes. Elle est basée sur une méthodologie revue par l'Actuaire-conseil externe.

Politique d'allocation à la Réserve de fluctuation de valeurs

La Réserve de fluctuation de valeurs est dotée ou utilisée par décision du Conseil d'administration sur proposition de la Direction. Le Comité des risques formule des recommandations à la Direction.

Fonds

Les Fonds sont constitués des Fonds affectés, du Fonds d'excédents, de l'Excédent en début de période et du Résultat de l'exercice.

Le Fonds d'excédents permet le lissage de la distribution des excédents aux assurés. Ce fonds est alimenté par utilisation du résultat. Le Fonds d'excédents alimente ensuite la Provision pour complément d'excédents, la Provision pour bonus d'intérêts et/ou la Provision pour revalorisation des rentes. Le fonctionnement du Fonds d'excédents est défini par un règlement ad hoc.



1. Nature de la couverture des risques, réassurances

Les Rentes Genevoises ont conclu le 1er janvier 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor) une convention de réassurance qui couvre le risque de longévité pour une partie des Capitaux de prévoyance des assurés rentiers.

Le principe de cette convention est le suivant :

- Contre le paiement d'une prime unique, le réassureur rembourse le montant des rentes versées par les Rentes Genevoises au-delà de montants déterminés pour les rentiers ayant dépassé un âge fixé.

La convention a été résiliée au 31 décembre 2002, mais continue à couvrir les engagements pris jusqu'à cette date.

2. Capitaux de prévoyance

	31.12.2021	31.12.2020
Capital de couverture pour les rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	452 072 175	437 172 450
Capital de couverture pour les rentiers Autres assurances sur la vie	404 890 620	410 258 215
Capital de couverture pour les rentiers Opérations de capitalisation	244 541 492	217 641 518
Capital de couverture pour les non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	476 503 162	459 165 301
Capital de couverture pour les non-rentiers Autres assurances sur la vie	244 546 649	243 434 973
Capital de couverture pour les non-rentiers Opérations de capitalisation	177 092 489	153 207 626
Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(31 040 654)	(32 430 770)
Réassurance Autres assurances sur la vie	(19 507 995)	(19 758 122)
Total Capitaux de prévoyance	1949 097 937	1 868 691 191

3. Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance rentiers

Capital de couverture pour les assurés rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2021	2020
Solde Capital de couverture au 1er janvier	437 172 450	440 622 291
Différence de change Capital de couverture au 1er janvier	(1 649 563)	(171 126)
Utilisation Provision pour complément d'excédents	85 938	60 177
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	_
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	16 791 934	-
Transformation Différées en Immédiates	20 891 247	19 522 275
Rentes versées	(35 679 905)	(36 326 709)
Prestations de sortie (rachats)	(912 107)	(590 325)
Prestations de sortie (décès)	(184 975)	(1 031 162)
Primes brutes encaissées	6 831 159	7 734 346
Frais prélevés	(1 365 696)	(1 425 336)
Attribution Provision de longévité	304 574	344 843
Intérêts techniques	8 673 710	10 626 439
(Gain) perte technique	476 725	(1193620)
Ajustement	636 684	(999 643)
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	452 072 175	437 172 450

Capital de couverture pour les assurés rentiers Autres assurances sur la vie

	2021	202
Solde Capital de couverture au 1er janvier	410 258 215	418 331 29
Différence de change Capital de couverture au 1er janvier	(697 751)	(80 434
Utilisation Provision pour complément d'excédents	150 134	122 30
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	.22.00
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	9 627 333	
Transformation Différées en Immédiates	11 861 791	16 499 00
Rentes versées	(33 520 731)	(34 170 167
Prestations de sortie (rachats)	=	(16 540
Prestations de sortie (décès)	(2 444 724)	(2 662 446
Primes brutes encaissées	4 396 909	4 836 87
Frais prélevés	(1141182)	(1 187 862
Intérêts techniques	8 279 361	9 604 41
(Gain) perte technique	(2 113 376)	(1 313 652
Ajustement	234 641	295 43
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers Autres assurances sur la vie	404 890 620	410 258 21
Autres assurances sur la vie Capital de couverture pour les assurés rentiers	404 890 620	410 258 21
Autres assurances sur la vie	404 890 620	
Autres assurances sur la vie Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation		410 258 21 202 198 607 62
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au ler janvier	2021	202 198 607 62
Autres assurances sur la vie Capital de couverture pour les assurés rentiers	2021 217 641 518	202 198 607 62
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au ler janvier Utilisation Provision pour complément d'excédents	2021 217 641 518	202 198 607 62
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au ler janvier Utilisation Provision pour complément d'excédents Utilisation Provision pour revalorisation des rentes Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	2021 217 641 518 346 712	202 198 607 62 227 59
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au 1er janvier Utilisation Provision pour complément d'excédents Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	2021 217 641 518 346 712 - 280 733	202 198 607 62 227 59 25 145 44
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au ler janvier Utilisation Provision pour complément d'excédents Utilisation Provision pour revalorisation des rentes Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques Transformation Différées en Immédiates	2021 217 641 518 346 712 - 280 733 29 029 666	202 198 607 62 227 59 25 145 44
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au 1er janvier Utilisation Provision pour complément d'excédents Utilisation Provision pour revalorisation des rentes Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques Transformation Différées en Immédiates Rentes versées Prestations de sortie (rachats)	2021 217 641 518 346 712 - 280 733 29 029 666	202 198 607 62 227 59 25 145 44
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au 1er janvier Utilisation Provision pour complément d'excédents Utilisation Provision pour revalorisation des rentes Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques Transformation Différées en Immédiates Rentes versées	2021 217 641 518 346 712 - 280 733 29 029 666	202 198 607 62 227 59 25 145 44 (23 154 73
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au ler janvier Utilisation Provision pour complément d'excédents Utilisation Provision pour revalorisation des rentes Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques Transformation Différées en Immédiates Rentes versées Prestations de sortie (rachats) Prestations de sortie (décès) Primes brutes encaissées	2021 217 641 518 346 712 - 280 733 29 029 666 (26 061 354)	202 198 607 62 227 59 25 145 44 (23 154 73)
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au ler janvier Utilisation Provision pour complément d'excédents Utilisation Provision pour revalorisation des rentes Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques Transformation Différées en Immédiates Rentes versées Prestations de sortie (rachats) Prestations de sortie (décès) Primes brutes encaissées Frais prélevés	2021 217 641 518 346 712 - 280 733 29 029 666 (26 061 354) 22 470 913	202 198 607 62 227 59 25 145 44 (23 154 73) 15 458 06 (1 224 625
Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation Solde Capital de couverture au 1er janvier Utilisation Provision pour complément d'excédents Utilisation Provision pour revalorisation des rentes Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques Transformation Différées en Immédiates Rentes versées Prestations de sortie (rachats) Prestations de sortie (décès)	2021 217 641 518 346 712 - 280 733 29 029 666 (26 061 354) - 22 470 913 (1 609 443)	202

4. Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des assurés non-rentiers

Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

Total Capital de couverture pour les assurés non-rentiers	476 503 162	459 165 301
(Gain) perte technique	363 605	10 331
Intérêts sur l'épargne	3 416 208	3 754 478
Frais prélevés	(918 675)	(877 084)
Primes brutes encaissées	100 600 691	94 153 071
Prestations de sortie (décès)	(676 459)	(502 292)
Prestations de sortie (rachats)	(64 556 261)	(49 888 352)
Transformation Différées en Immédiates	(20 891 247)	(19 522 275)
Solde Capital de couverture au 1er janvier	459 165 301	432 037 423
	2021	2020

Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Autres assurances sur la vie

	2021	2020
Solde Capital de couverture au l ^{er} janvier	243 434 973	242 776 688
Différence de change Capital de couverture au 1er janvier	(279 332)	(37 688)
Transformation Différées en Immédiates	(11 861 791)	(16 499 003)
Prestations de sortie (rachats)	(12 976 330)	(10 312 882)
Prestations de sortie (décès)	(408 830)	(481141)
Primes brutes encaissées	22 851 752	25 405 721
Frais prélevés	(2 699 074)	(2 740 509)
Intérêts sur l'épargne	5 643 032	5 438 208
Résultat part financière à base de fonds	907 705	353 820
(Gain) perte technique	(65 454)	(468 241)
Total Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Autres assurances sur la vie	244 546 649	243 434 973

Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Opérations de capitalisation

Total Capitaux réassurés	(50 548 649)	(52 188 891)
Réassurance Autres assurances sur la vie	(19 507 995)	(19 758 122)
Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(31 040 654)	(32 430 770)
	2021	2020
5. Capitaux réassurés		
Total Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Opérations de capitalisation	177 092 489	153 207 626
Intérêts sur l'épargne	1 751 492	1 553 959
Frais prélevés	(1 768 047)	(1 613 592)
Primes brutes encaissées	53 033 693	46 521 427
Prestations de sortie (décès)	-	<u> </u>
Prestations de sortie (rachats)	(102 610)	(347 759)
Transformation Différées en Immédiates	(29 029 666)	(25 145 445)
Solde Capital de couverture au l ^{er} janvier	153 207 626	132 239 036
	2021	2020

6. Résultat de la dernière expertise actuarielle

La dernière expertise actuarielle a été effectuée au mois de mars 2022 pour les comptes bouclés au 31 décembre 2021 et présente un degré de couverture de 117.3%.

7. Degré de couverture

	31.12.2021	31.12.2020
Total de l'Actif	2 402 742 418	2 276 001 156
Dettes et Provisions non techniques	(64 159 252)	(78 178 553)
Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires	2 338 583 166	2 197 822 603
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques nécessaires	1993 006 642	1 914 378 106
Degré de couverture (Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)	117.3 %	114.8 %

8. Organisation de l'activité de placement

La dernière expertise actuarielle a été effectuée au mois de mars 2022 pour les comptes bouclés au 31 décembre 2021 et présente un degré de couverture de 117.3 %. Le Conseil d'administration est la haute autorité des Rentes Genevoises et valide à ce titre la Stratégie de l'Etablissement.

Deux commissions, émanant du Conseil d'administration, suivent la conduite des placements :

- La Commission de placement est responsable du suivi des actifs mobiliers (y compris les fonds immobiliers).
- La Commission immobilière est responsable du suivi du patrimoine immobilier.

La Direction applique les décisions du Conseil d'administration et de ses commissions.

9. Objectifs et calcul de la Réserve de fluctuation de valeurs

La Réserve de fluctuation de valeurs a pour objectif de couvrir les risques inhérents aux investissements de l'Etablissement pour assurer sa solvabilité.

Pourcentage par rapport à la Réserve de fluctuation de valeurs cible	80.0 %	67.9 %
Excédent (insuffisance) Réserve de fluctuation de valeurs	(80 518 693)	(126 266 798)
Valeur cible Réserve de fluctuation de valeurs	402 776 407	393 354 512
Réserve de fluctuation de valeurs	322 257 714	267 087 714
Attribution (dissolution) due au résultat	55 170 000	22 519 714
Solde Réserve au 1 ^{er} janvier	267 087 714	244 568 000
	2021	2020

10. Présentation des placements par catégorie

		31.12.2021		31.12.2020
Disponible	47 701 059	1.99 %	89 026 682	3 .91 %
Disponible en francs suisses	46 221 934	1.92 %	86 881 168	3.82 %
Disponible en monnaies étrangères	1 479 125	0.06 %	2 145 514	0.09 %
Créances cotées	476 441 263	19.83 %	455 282 059	20.00 %
Créances non cotées	785 320 348	32.68 %	710 649 253	31.22 %
Prêts à des collectivités publiques suisses	290 568 419	12.09 %	244 530 648	10.74 %
Prêts hypothécaires suisses	77 592 950	3.23 %	68 606 155	3.01%
Prêts à des entreprises étrangères	314 919 346	13.11 %	305 528 505	13.42 %
Insurance-linked securities	102 239 633	4.26 %	91 983 946	4.04%
Immobilier	588 519 475	24.49 %	579 466 468	25.46 %
Immeubles de placements	527 124 000	21.94 %	501 537 000	22.04%
Fonds de placements immobiliers	61 395 475	2.56 %	77 929 468	3.42 %
Actions	360 153 012	14.99 %	353 568 318	15.53 %
Actions suisses	150 520 040	6.26 %	124 175 985	5.46 %
Actions internationales	209 632 972	8.72 %	229 392 333	10.08 %
Placements alternatifs	119 723 388	4.98 %	76 826 774	3.38 %
Private Equity	38 609 402	1.61 %	21 385 220	0.94%
Participations dans des sociétés non cotées	16 660 829	0.69 %	16 739 949	0.74 %
Fonds alternatifs	28 024 928	1.17 %	27 652 355	1.21 %
Infrastructure	36 428 229	1.52 %	11 049 250	0.49 %
Total Placements	2 377 858 546	98.96%	2 264 819 554	99.51 %
Comptes de régularisation actif	22 421 800	0.93 %	8 312 796	0.37 %
Intérêts courus	2 981 619	0.12 %	3 112 317	0.14 %
Impôts anticipés à récupérer	3 827 693	0.16 %	3 648 012	0.16 %
Autres actifs transitoires	15 612 488	0.65 %	1 552 468	0.07 %
Actifs provenant de contrats d'assurance	2 135 799	0.09 %	2 285 718	0.10 %
Autres actifs	326 274	0.01%	583 088	0.03 %
Autres créances	25 097	0.00 %	281 001	0.01%
Immobilisations corporelles et incorporelles	301 177	0.01%	302 088	0.01%

11. Fonds alternatifs

Les investissements dans des fonds alternatifs se font par l'intermédiaire de fonds multigérants ou de fonds multistratégies.

12. Titres et participations dans des sociétés non cotées

	31.12.2021	31.12.2020
Private Equity	38 609 402	21 385 220
Participations dans des sociétés non cotées	16 660 829	16 739 949
Total Titres et participations dans des sociétés non cotées	55 270 231	38 125 169

Private Equity		
	31.12.2021	31.12.2020
Compte de liquidités	-	14 856
BlackRock LTPC		
0.74 % du fonds	31 382 785	8 789 645
Eclosion2 & Cie SCPC		
700 Commandites	70 000	70 000
291 Commandites	29 100	29 100
Investissement capital complémentaire	7 127 517	5 993 900
DMC Fund Fcp Sif		
2815.120 parts en 2020	-	6 563 459
Instrument de couverture de change	-	(75 739)
Total Private Equity	38 609 402	21 385 220

Participations dans des sociétés non cotées

	31.12.2021	31.12.2020
	31.12.2021	31.12.2020
10.07 % Fondation Arc-en-Ciel		
190 parts à CHF 10 000	11 031 130	11 205 250
16.54% Epona – Société coopérative mutuelle		
d'assurance générale des animaux 10 000 parts à CHF 50.00		505 000
10 000 parts à CHF 30.00	375 000	303 000
10 000 parts a CTF 37.30	3/3 000	
8.74 % Radio Lac SA		
549 actions de valeur nominale de CHF 125	73 730	73 730
100 % Axiomtec Software SA		
260 000 actions de valeur nominale de CHF 10	4 505 969	4 505 969
Avance c/c actionnaire	415 000	190 000
Prêts d'actionnaire	160 000	160 000
100 % EVEXP SA		
1000 actions de valeur nominale de CHF 100	100 000	100 000
Total Participations dans des sociétés non cotées	16 660 829	16 739 949

Fondation Arc-en-Ciel

La Fondation Arc-en-Ciel est depuis 2019 en Fondation de placement et sa surveillance a été confiée à la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle. La fondation a un but de prévoyance sociale visant à réaliser une action commune pour répondre aux besoins en logement et en locaux artisanaux.

Les Rentes Genevoises détiennent 10.07% des parts de la Fondation Arc-en-Ciel. M. Yves Piccino, membre de la Direction des Rentes Genevoises, était membre du Conseil de la Fondation Arc-en-Ciel, sans droit de signature jusqu'au 18 novembre 2019.

Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux

La Société mutuelle d'assurance générale des animaux Epona a pour but l'assurance des pertes dues à la mortalité ou l'invalidité d'animaux, et d'une manière générale l'exploitation des branches d'assurance, à l'exception de l'assurance directe sur la vie. Les Rentes Genevoises détiennent 10 000 parts sociales de la société Epona. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, a été membre du Conseil d'administration de la coopérative jusqu'en décembre 2021.

Suite à un assainissement de la coopérative rendu nécessaire par une sinistralité trop élevée, l'activité commerciale a été transférée en 2021 dans une nouvelle société, Epona Société d'assurance générale des animaux SA, détenue majoritairement par la Vaudoise Assurances. Il en résulte une décote des parts de la coopérative au bilan des Rentes Genevoises de 25%, de CHF 50.- à CHF 37.50.

Radio Lac SA

La société Radio Lac SA a pour but l'organisation, la gestion, l'exploitation et la promotion d'une station émettrice ainsi que la diffusion de programmes radiophoniques.

Les Rentes Genevoises détiennent 8.74% du capital de Radio Lac SA. Aucun membre du Conseil d'administration ni de la Direction des Rentes Genevoises n'est inscrit au Registre du commerce de cette société. prévoyance.

Les Rentes Genevoises détiennent 100% du capital d'EVEXP SA. M. Pierre Zumwald, Directeur général des

Axiomtec Software SA

La société Axiomtec Software SA a pour but le développement et l'entretien de produits logiciels complexes, la fourniture de services informatiques, le *project management* et l'intégration informatique.

Les Rentes Genevoises détiennent 100% du capital d'Axiomtec Software SA. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux. M. Philippe Gaud, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux.

En janvier 2022, la société Axiomtec Software SA a remboursé une partie de l'Avance c/c actionnaire, à hauteur de CHF 235 000.-.

EVEXP SA

La société EVEXP SA a pour but l'exploitation de structures d'animations commerciales, y compris toute activité de restauration. Elle a été créée le le février 2018 pour gérer un espace nommé Le Pilier, voué à la promotion de la prévoyance.

Les Rentes Genevoises détiennent 100 % du capital d'EVEXP SA. M. Pierre Zumwald, Directeur général des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux. M. Yves Piccino, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux, et fonctionne comme Secrétaire du Conseil d'administration.

13. Immeubles de placements

Lors de l'exercice 2021, CHF 3 375 000.- de dépenses d'investissement pour extension ou remplacement ont été effectuées et portées en augmentation de la valeur d'achat des Immeubles de placements.

Le parc immobilier de l'Etablissement a été réévalué selon la méthode DCF à CHF 527 124 000.- au 31 décembre 2021. La nouvelle évaluation a engendré un résultat non réalisé de CHF 25 587 000.-. L'activation des travaux mentionnée ci-dessus est portée en diminution de ce montant, donnant ainsi un résultat net non réalisé de CHF 22 212 000.-.

	2021	2020
Valeur au bilan	527 124 000	501 537 000
Valeur de rendement (état locatif fiscal capitalisé selon les taux de l'Administration fiscale cantonale)	667 330 845	621 100 024
Dépenses d'investissement pour extension ou remplacement	3 375 000	11 746 000
Bénéfice de la gestion des immeubles	13 536 243	17 900 483
Résultat non réalisé sur évaluation DCF	22 212 000	12 285 717
En % de la valeur du bilan (hors résultat non réalisé) – Méthode Actuaire conseil	2.7 %	3.7 %
En % de la valeur du bilan (y compris résultat non réalisé) – Méthode Actuaire conseil	7.2 %	6.4 %
Valeur Immeubles de placements (méthode DCF)	527 124 000	501 537 000
Valeur Immeubles de placements (méthode essentiellement hédoniste)	668 485 000	637 759 000
	2021	2020
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier en main des Rentes Genevoises et libres de tout gage	82 120 000	57 820 000
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier consignées en faveur de la Direction du Logement (HLM Aïre et Europe)	-	24 300 000

14. Instruments financiers dérivés et engagements hors bilan

Opérations de devises à terme

0 /			
Créai	nces	COTE	200

Créances cotées .		
	31.12.2021	31.12.2020
Volume des contrats augmentant l'engagement	230 925 522	222 963 529
Volume des contrats réduisant l'engagement	228 337 210	221 869 272
Créances non cotées		
	31.12.2021	31.12.2020
Volume des contrats augmentant l'engagement	52 560 857	89 357 475
Volume des contrats réduisant l'engagement	51 971 732	88 918 928
Placements alternatifs	31.12.2021	31.12.2020
Volume des contrats augmentant l'engagement	-	3 488 237
Volume des contrats réduisant l'engagement	-	3 540 292
Capitaux de prévoyance	31.12.2021	31.12.2020
Volume des contrats augmentant l'engagement	63 851 643	65 579 632
Volume des contrats réduisant l'engagement	64 434 211	65 161 866
Engagements hors bilan		
Engagements devises à terme		
	31.12.2021	31.12.2020
Devises à terme Créances cotées	22 967 504	22 362 649
Devises à terme Créances non cotées	5 227 624	8 962 317
Devises à terme Placements alternatifs	-	533 726
Devises à terme Capitaux de prévoyance	6 443 421	6 516 187
Total Engagements devises à terme	34 638 549	38 374 879

Selon les termes de l'acte de nantissement général signé sur le compte 85401 00 ouvert au nom des Rentes Genevoises, l'ensemble des actifs de ce compte sont nantis en couverture des engagements d'autres comptes ouverts au nom des Rentes Genevoises. Les limites octroyées par la banque totalisent 50 millions de francs et couvrent les marges résultant d'opérations de change à terme. Le recours de la banque sur les actifs nantis reste limité au montant effectif des utilisations.

La valeur des engagements par compte ne doit pas excéder 10.0 % des opérations de contrats de change à terme convertis en monnaie de base du compte, dans ce cas en CHF, et le total pour tous les comptes ne doit pas excéder les 50 millions de francs alloués.

Engagements placements alternatifs

Placements alternatifs	11 207 268	58 676 691
Total Engagements placements alternatifs	11 207 268	58 676 691

Les engagements en placements alternatifs correspondent à des fonds souscrits mais non appelés au 31 décembre 2021 pour un montant de USD 12.3 millions.

Autres engagements hors bilan

Deux autres engagements hors bilan sont à prendre en considération. Le premier pour l'achat d'un bien immobilier courant 2022 et pour un montant de CHF 31 500 000. et le second correspondant à une garantie de ligne de crédit en faveur de la société Axiomtec Software SA pour un montant de CHF 631 579.-.

15. Résultat net Placements

Résultat Disponible

	2021	2020
Intérêts sur c/c bancaires	(320 921)	(194 019)
Intérêts sur prêts	44 652	70 502
Produits (Frais financiers divers)	(270 711)	(291 080)
Différences de change (c/c et dépôts)	277 300	23 635
Frais bancaires sur c/c	(10 022)	(13 580)
Résultat Disponible	(279 701)	(404 542)

Résultat Créances cotées

	2021	2020
Produits d'intérêts (coupons)	11 607 572	11 178 828
Résultat réalisé sur ventes	5 457 386	4 110 471
Différences de change réalisées	(11 072 377)	18 391 013
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	(19 362 371)	8 933 854
Différences de change non réalisées	8 328 031	(23 413 570)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	-	
Frais bancaires	(628 998)	(584 509)
Résultat Créances cotées	(5 670 758)	18 616 085
Résultat Créances non cotées	2021	2020
	2021	2020
Résultat Prêts à des collectivités publiques suisses	3 107 882	3 308 640
Résultat Prêts hypothécaires suisses	994 930	597 295
Résultat Prêts à des entreprises étrangères	19 092 379	(111 516)
Résultat Insurance-linked securities	761 804	1 295 361
Résultat Créances non cotées	23 956 996	5 089 781
Résultat Prêts à des collectivités publiques suisses		
	2021	2020
Produits d'intérêts	3 130 455	3 325 035
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	-	
Frais bancaires / Courtages	(22 572)	(16 394)
Résultat Prêts à des collectivités publiques suisses	3 107 882	3 308 640
Résultat Prêts hypothécaires suisses		
	2021	2020
Produits d'intérêts	1 267 077	945 425
Frais de suivi et de procédures	(272 146)	(348 130)
Résultat Prêts hypothécaires suisses	994 930	597 295

Résultat Prêts à des entreprises étrangères

	2021	2020
Produits d'intérêts (coupons)	59 598	55 738
Résultat réalisé sur ventes	754 875	971 484
Différences de change réalisées		
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	18 389 557	(997 588)
Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts	-	-
Frais bancaires	(111 650)	(141 150)
Dánulas Deŝta è das antus visas átuan vivas	19 092 379	(111 516)
Résultat Prêts à des entreprises étrangères	19 092 379	(111 516)
Résultat Insurance-linked securities	2021	2020
Produits d'intérêts (coupons)	-	55
Résultat réalisé sur ventes	13 341 672	-
Différences de change réalisées	(6 906 362)	7 942 109
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	(11 014 712)	2 130 451
Différences de change non réalisées	5 558 901	(8 737 451)
Frais bancaires	(217 695)	(39 803)
Résultat Insurance-linked securities	761 804	1 295 361
Résultat Immobilier		
	2021	2020
Résultat Immeubles de placements	35 748 243	30 186 200
Résultat Fonds de placements immobiliers	6 255 360	(2 056 452)
Résultat Immobilier	42 003 603	28 129 749

Résultat Immeubles de placements

	2021	2020
Loyers et produits divers	24 483 256	23 795 595
Gros travaux d'immeubles	(3 263 618)	(2 872)
Rénovation appartements	(1 807 835)	(23 343)
Entretien courant immeubles	(449 971)	(501 322)
Entretien courant appartements	(957 482)	(818 608)
Contrats d'entretien	(447 260)	(392 794)
Sinistres	(58 611)	(42 673)
Conciergerie & fournitures	(1 059 004)	(1 070 631)
Services industriels	(509 841)	(550 772)
Chaufferie	(56 065)	(117 803)
Frais divers	(172 974)	(294 560)
Assurances	(241 467)	(237 200)
Frais de contentieux	(69 328)	(42 505)
Honoraires de gestion	(924 113)	(887 417)
Impôts immobiliers complémentaires	(929 445)	(912 612)
	(1)	<u> </u>
Résultat d'exploitation Immeubles	13 536 243	17 900 483
Plus-value non réalisée sur Immeubles	22 212 000	12 285 717
Moins-value non réalisée sur Immeubles	-	
Plus-value (moins-value) non réalisée sur Immeubles	22 212 000	12 285 717
Résultat Immeubles de placements	35 748 243	30 186 200
Résultat Immeubles de placements Résultat Fonds de placements immobiliers	35 748 243	30 186 200
Résultat Fonds de placements immobiliers	2021	2020
Résultat Fonds de placements immobiliers Revenus encaissés	2021 2 164 189	2020
Résultat Fonds de placements immobiliers Revenus encaissés Résultat réalisé sur ventes	2021 2 164 189 2 228 646	2020 3 005 478
Résultat Fonds de placements immobiliers Revenus encaissés Résultat réalisé sur ventes Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	2021 2 164 189 2 228 646	2020 3 005 478
Résultat Fonds de placements immobiliers Revenus encaissés Résultat réalisé sur ventes Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI) Intérêts sur les comptes de liquidités	2021 2 164 189 2 228 646 1 907 364	2020 3 005 478 - (5 014 005)
Résultat Fonds de placements immobiliers Revenus encaissés Résultat réalisé sur ventes Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI) Intérêts sur les comptes de liquidités Frais bancaires	2021 2 164 189 2 228 646 1 907 364 - (44 839)	2020 3 005 478 - (5 014 005) - (47 924)
Résultat Fonds de placements immobiliers Revenus encaissés Résultat réalisé sur ventes Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI) Intérêts sur les comptes de liquidités Frais bancaires Résultat Fonds de placements immobiliers	2021 2 164 189 2 228 646 1 907 364 - (44 839)	2020 3 005 478 - (5 014 005) - (47 924)
Résultat Fonds de placements immobiliers Revenus encaissés Résultat réalisé sur ventes Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI) Intérêts sur les comptes de liquidités Frais bancaires Résultat Fonds de placements immobiliers	2021 2 164 189 2 228 646 1 907 364 - (44 839) 6 255 360	2020 3 005 478 - (5 014 005) - (47 924) (2 056 452)
Résultat Fonds de placements immobiliers Revenus encaissés Résultat réalisé sur ventes Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI) Intérêts sur les comptes de liquidités Frais bancaires Résultat Fonds de placements immobiliers Résultat Actions	2021 2 164 189 2 228 646 1 907 364 - (44 839) 6 255 360	2020 3 005 478 - (5 014 005) - (47 924) (2 056 452)
Résultat Fonds de placements immobiliers Revenus encaissés Résultat réalisé sur ventes Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI) Intérêts sur les comptes de liquidités Frais bancaires Résultat Fonds de placements immobiliers Résultat Actions Résultat Actions	2021 2 164 189 2 228 646 1 907 364 - (44 839) 6 255 360 2021	2020 3 005 478 - (5 014 005) - (47 924) (2 056 452) 2020 7 307 497

Résultat Actions suisses

2021 9 228 401 3 105 362 884 1 593 213 11 187 604 2021 1 610 131 1 947 767 (109 612) 6 150 152 (364 842) (15) (5 179)	202 (1750 28 311 50 (3 320 73-4 (476 819 (476 819 202 278 54 (2 978 588 (1 874 47) 1 613 09 1 211 67 (249 (289
9 228 401 3 105 362 884 1 593 213 11 187 604 2021 1 610 131 1 947 767 (109 612) 6 150 152 (364 842) (15)	(1 750 28 311 50 (3 320 734 (476 819 (5 236 329 202 278 54 (2 978 588 (1 874 473 1 613 09 1 211 67 (249
9 228 401 3 105 362 884 1 593 213 11 187 604 2021 1 610 131 1 947 767 (109 612) 6 150 152 (364 842)	(1 750 28 311 50 (3 320 734 (476 819 (5 236 329 278 54 (2 978 588 (1 874 473 1 613 09 1 211 67
9 228 401 3 105 362 884 1 593 213 11 187 604 2021 1 610 131 1 947 767 (109 612) 6 150 152	(1750 28 311 50 (3 320 734 (476 819 (5 236 329 202 278 54 (2 978 588 (1 874 473 1 613 09
9 228 401 3 105 362 884 1 593 213 11 187 604 2021 1 610 131 1 947 767 (109 612)	(1750 28 311 50 (3 320 734 (476 819 (5 236 329 202 278 54 (2 978 588 (1 874 47)
9 228 401 3 105 362 884 1 593 213 11 187 604 2021 1 610 131 1 947 767	(1 750 28 311 50 (3 320 734 (476 819 (5 236 329 202 278 54 (2 978 588
9 228 401 3 105 362 884 1 593 213 11 187 604 2021	(1 750 28 311 50 (3 320 734 (476 819 (5 236 329
9 228 401 3 105 362 884 1 593 213 11 187 604	(1 750 28 311 50 (3 320 734 (476 819 (5 236 329
9 228 401 3 105 362 884 1 593 213	(1 750 28 311 50 (3 320 734 (476 819
9 228 401 3 105 362 884 1 593 213	(1 750 28 311 50 (3 320 73- (476 81
9 228 401 3 105 362 884	(1 750 28 311 50 (3 320 73
9 228 401 3 105	(1 750 28 311 50
9 228 401	(1 750 28
2021	20:
22 254 737	12 723 37
(318 763)	(255 542
-	
5 466 617	8 021 06
-	(1 83
12 012 134	
5 094 748	4 959 68
2021	202
28 482 646	7 307 49
(228 066)	(124 73
-	
25 620 993	3 248 77
238 633	1 631 25
2 851 087	2 552 20
2021	202
	2 851 087 238 633 25 620 993 - (228 066) 28 482 646 2021 5 094 748 12 012 134 - 5 466 617 - (318 763)

77

Résultat Participations dans des sociétés non cotées

2020	2021	
311 508	307 224	Revenus encaissés
-	(304 120)	Plus-value (moins-value) sur participations dans des sociétés non cotées
311 508	3 105	Résultat Participations dans des sociétés non cotées
		Résultat Fonds alternatifs
2020	2021	
-	-	Revenus encaissés
(728 049)	-	Résultat réalisé sur ventes
12 224	275	Différences de change réalisées
(2 387 005)	311 687	Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)
(196 421)	60 611	Différences de change non réalisées
	-	Intérêts sur les comptes de liquidités et dépôts
(21 483)	(9 689)	Frais bancaires
(3 320 734)	362 884	Résultat Fonds alternatifs
		Résultat Infrastructure
2020	2021	
_	43 980	Résultat réalisé sur ventes
(476 819)	1549 250	Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)
-	(17)	Frais bancaires
(476 819)	1 593 213	Résultat Infrastructure
		Performance des placements
2020	2021	
2 159 014 453	2 264 819 554	Somme de tous les placements au début de l'exercice
2 264 819 554	2 377 858 546	Somme de tous les placements à la fin de l'exercice
2 178 804 195	2 260 371 487	Placements moyens
66 225 617	121 935 126	Résultat net Placements
3.0 %	5.4 %	Performance des placements

16. Comptes de régularisation actif

Intérêts courus

	31.12.2021	31.12.2020
Intérêts courus sur Prêts	4 516	30 639
Intérêts courus sur Créances cotées	1 440 810	1 194 017
Intérêts courus sur Prêts à des collectivités publiques suisses	1 536 293	1 887 661
Total Intérêts courus	2 981 619	3 112 317
Autres actifs transitoires	31.12.2021	31.12.2020
	31.12.2021 424 675	
Charges payées d'avance		608 043
Autres actifs transitoires Charges payées d'avance Produits à recevoir Comptes BCGE / Avoirs oubliés	424 675	31.12.2020 608 043 539 482 168 752
Charges payées d'avance Produits à recevoir	424 675 77 709	608 043 539 482

15 612 488

1552 468

Les investissements en cours correspondent à des fonds souscrits mais non appelés au 31 décembre 2021.

17. Autres actifs

Total Autres actifs transitoires

Autres créances

Total Autres créances	25 097	281 001
Autres créances	25 097	21 484
Loyers à recevoir	-	290 703
Comptes courants régies immobilières	-	(31 187)
	31.12.2021	31.12.2020

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les variations intervenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations ci-dessous.

	Mobilier de bureau	Machines matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatique	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier 2021	37 716	20 225	58 406	100 440	85 301	302 088
Valeur brute d'acquisition						
Situation au l ^{er} janvier 2021	102 931	71 395	141 322	289 350	274 591	879 589
Entrées	7 962	10 384	83 442	58 491	22 567	182 847
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(50 813)	(3 545)	(4 316)	(58 336)	(178 513)	(295 522)
Situation au 31 décembre 2021	60 080	78 234	220 448	289 505	118 646	766 914
Amortissements cumulés						
Situation au ^{1er} janvier 2021	(65 215)	(51 170)	(82 916)	(188 910)	(189 291)	(577 502)
Amortissements ordinaires	(14 333)	(14 839)	(11 953)	(73 800)	(68 832)	(183 757)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	50 813	3 545	4 316	58 336	178 513	295 522
Situation au 31 décembre 2021	(28 735)	(62 464)	(90 553)	(204 374)	(79 611)	(465 737)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	31 345	15 770	129 895	85 131	39 036	301 177

	Mobilier de bureau	Machines matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatique	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier 2020	39 176	36 757	75 335	150 469	157 039	458 776
Valeur brute d'acquisition						
Situation au l ^{er} janvier 2020	92 746	81 117	146 157	263 431	309 291	892 743
Entrées	22 012	-	5 125	51 953	20 252	99 341
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(11 827)	(9 722)	(9 960)	(26 034)	(54 952)	(112 495)
Situation au 31 décembre 2020	102 931	71 395	141 322	289 350	274 591	879 589
Amortissements cumulés						
Situation au l ^{er} janvier 2020	(53 570)	(44 360)	(70 822)	(112 962)	(152 252)	(433 967)
Amortissements ordinaires	(23 471)	(16 532)	(22 054)	(101 982)	(91 990)	(256 029)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	11 827	9 722	9 960	26 034	54 952	112 495
Situation au 31 décembre 2020	(65 215)	(51 170)	(82 916)	(188 910)	(189 291)	(577 501)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	37 716	20 225	58 406	100 440	85 301	302 088

18. Dettes à court terme sur l'activité Assurance

Les Dettes à court terme sur l'activité Assurance présentent les primes encaissées à la fin de l'exercice, non encore imputées sur le compte des assurés.

19. Comptes de régularisation passif

	31.12.2021	31.12.2020
Charges à payer	896 638	550 589
		330 369
Produits reçus d'avance	178 815	
Comptes Clients / Avoirs oubliés	137 591	169 225
Contrats de change à terme	(1 988 726)	1220000
Provision commissions de gestion	-	10 258
Provision travaux Immeubles	2 302 621	1168 000
Provisions diverses Immeubles	-	19 710
Total Comptes de régularisation passif	1865 549	3 137 782

20. Provisions non techniques

Total des provisions

	Provisions Assurance	Provisions Frais de fonctionnement	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2020	155 890	518 966	674 856
Constitution	-	448 350	448 350
Utilisation	(5 783)	(295 925)	(301 708)
Dissolution	(155 890)	-	(155 890)
Valeur comptable au 31 décembre 2020	(5 783)	671 390	665 607
Valeur comptable au 1er janvier 2021	(5 783)	671 390	665 607
Constitution	(4 725)	289 092	284 367
Utilisation	-	(310 351)	(310 351)
Dissolution	-	(292 000)	(292 000)
Valeur comptable au 31 décembre 2021	(10 508)	358 131	347 623

Provisions Assurance

	Contentieux et taxes	Impôts	Total
Valeur comptable au 1er janvier 2020	155 890	-	155 890
Constitution	-	-	_
Utilisation	-	(5 783)	(5 783)
Dissolution	(155 890)	-	(155 890)
Valeur comptable au 31 décembre 2020	-	(5 783)	(5 783)
Valeur comptable au 1er janvier 2021	-	(5 783)	(5 783)
Constitution	-	(4 725)	(4 725)
Utilisation	-	-	
Dissolution	-	-	_
Valeur comptable au 31 décembre 2021	-	(10 508)	(10 508)

Provisions Part variable

	Personnel	Fournisseurs TVA/impôts	Régularisation	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2020	368 966	-	150 000	518 966
Constitution	293 214	13 136	142 000	448 350
Utilisation	(295 925)	-	-	(295 925)
Dissolution	-	-	-	
Valeur comptable au 31 décembre 2020	366 255	13 136	292 000	671 390
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2021	366 255	13 136	292 000	671 390
Constitution	289 092	-	-	289 092
Utilisation	(297 215)	(13 136)	-	(310 351)
Dissolution	-	-	(292 000)	(292 000)
Valeur comptable au 31 décembre 2021	358 132	-	-	358 132

21. Provision de longévité

Pour l'année 2021, la Provision de longévité a été dotée par comptabilisation des frais de longévité prélevés aux assurés Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle, soit CHF 304 573.-.

Total Provision pour longévité	18 541 262	18 236 689
Attribution par comptabilisation des frais de longévité	304 573	344 843
Utilisation pour perte technique	-	-
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	18 236 689	17 891 846
	2021	2020

22. Provision pour renforcement des bases techniques

Total Provision pour renforcement des bases techniques	25 200 000	26 700 000
Dotation par utilisation du résultat	25 200 000	5 700 000
Utilisation pour modification bases techniques	(26 700 000)	_
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	26 700 000	21 000 000
	2021	2020

23. Provision pour complément d'excédents

Total Provision pour complément d'excédents	167 442	750 226
Attribution par transfert du Fonds d'excédents		610 000
Utilisation pour les excédents de l'année	(582 784)	(409 774)
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	750 226	550 000
	2021	2020

La provision sera dotée au le janvier 2022 en fonction du coût estimé des excédents à verser pour l'exercice 2022.

24. Provision pour revalorisation des rentes

Pour l'année 2021, la Provision pour revalorisation des rentes n'a pas été dotée.

25. Fonds d'excédents

	- 6 960 000 20 352 495	1 452 000 14 002 495
Dotation par utilisation du résultat		1452 000
	- 6 960 000	1 452 000
Rémunération	-	-
Solde reporté	13 392 495	12 550 495
	2021	2020

26. Produits Assurance

Revenus Assurance

Les Revenus Assurance sont reconnus à la date d'effet du contrat.

Gains (pertes) techniques

	2021	2020
Gain (perte) de transformation épargne Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(363 605)	(10 331)
Gain (perte) de transformation épargne Autres assurances sur la vie	(78 318)	429 128
Gain (perte) de transformation épargne Autres assurances sur la vie euro	143 772	39 113
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	200 589	1820605
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle euro	(677 315)	(626 985)
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Autres assurances sur la vie	2 211 453	1 448 429
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Autres assurances sur la vie euro	(98 077)	(134 777)
Total Gains (pertes) techniques	1 338 500	2 965 182

27. Autres charges directes liées à l'activité Assurance

	2021	2020
Intérêts du dépôt de la réassurance	(1 844 809)	(1 911 912)
Intérêts sur les comptes de dépôt des assurés	(21 030)	(23 147)
Frais bancaires sur prestations versées	(153 152)	(141 737)
Frais de dossiers	(40)	(159)
Commissions des courtiers	(2 074 614)	(1 973 650)
Geste commercial	-	(5 063)
Résultat de change non réalisé	3 065 312	(292 577)
Total Autres charges directes liées à l'activité Assurance	(1 028 333)	(4 348 244)

28. Résultat net Réassurance

Résultat net Réassurance	486 938	326 154
Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie	122 370	(326 853)
Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	364 568	653 008
	2021	2020

Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	364 568	653 008
Correction c/c réassureur années antérieures	87 060	2 973
Correction résultat technique années antérieures	(87 060)	(2 973)
Résultat technique	595 930	806 506
Dépôt de la réassurance à long terme		
Diminution (augmentation)	(1 745 913)	(2 006 422)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	(240 133)	126 264
Marge sur réserves mathématiques	(144 302)	(150 525)
Intérêts techniques sur réserves mathématiques	(1 149 983)	(1 199 915)
Rentes	3 483 217	3 399 420
Primes uniques	(434 248)	(322 320)
	2021	2020

Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie

	2021	2020
	202.	2020
Primes uniques	(258 662)	(561 755)
Rentes	1 416 275	1588978
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(694 827)	(711 997)
Surintérêt	(90 290)	(92 485)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	444 700	162 401
Diminution (augmentation)	(964 949)	(477 628)
Dépôt de la réassurance à long terme		
Résultat technique	270 123	(234 369)
Correction résultat technique années antérieures	(57 463)	-
Correction c/c réassureur années antérieures	57 463	-
Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie	122 370	(326 853)

29. Impôts

Selon l'art. 1 al. 3 de la loi du 3 décembre 1992, les Rentes Genevoises sont exonérées d'impôts, à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

30. Honoraires de l'Organe de révision

Les honoraires de l'Organe de révision pour la révision des comptes 2021 se montent à CHF 70 000.-.

31. Demande de l'Autorité de surveillance

Néant.

32. Engagements de prévoyance

Selon le courrier du 1^{er} février 2022 de la Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle, il ressort les points suivants:

1.

Réserve de cotisations de l'employeur auprès de la CIEPP

Au 31 décembre 2021, CHF 0.-Au 31 décembre 2020. CHF 0.-

2.

Avantages économiques suite à un excédent de couverture

La valeur cible de la Réserve de fluctuation de valeurs n'ayant pas été atteinte au 31 décembre 2021, aucun excédent de couverture (fonds libres) ne figure au bilan de la CIEPP au 31 décembre 2021.

3.

Engagements économiques suite à un découvert

La CIEPP présentait un degré de couverture selon la norme légale de 121.4% au 31 décembre 2020. Le degré de couverture estimé au 31 décembre 2021 sera proche de 125%. Le degré de couverture définitif pourra être transmis dans le courant du mois de mai 2022.

4.

Comme fondation commune avec une solidarité complète à l'intérieur du cercle de ses affiliés, la CIEPP n'établit pas la situation financière de chaque entreprise affiliée

33. Prêts sur police

	31.12.2021	31.12.2020
Montant Prêts sur police	1595074	1902648

34. Prêts hypothécaires suisses

Les Rentes Genevoises ont en portefeuille des prêts pour un montant de 15.6 millions de francs au 31 décembre 2021 (20.6 millions de francs au 31 décembre 2020) dans des prêts hypothécaires liés à la Fondation Hypotheka. A la suite des révélations en 2013 concernant des malversations dans la société Hypotheka SA, un risque potentiel de perte a été identifié. Ce dernier ne peut pas être estimé de manière fiable. S'il venait à se réaliser, la perte serait couverte par la Réserve de fluctuation de valeurs. Par mesure de prudence et au vu des procédures et des négociations en cours avec les débiteurs, il a été décidé de reconnaître les revenus de ces placements à la date de réception des fonds uniquement et de ne pas tenir compte d'intérêts courus en fin d'année.

35. Evénements postérieurs à la date du bilan

Grâce à sa dotation lors des bouclements 2021, la Provision pour renforcement des bases techniques a atteint un niveau suffisant pour assainir le risque résiduel de taux sur les anciennes polices. Elle a été dissoute début 2022 au profit des engagements portés au passif du bilan, conformément à la stratégie de l'Etablissement en matière de gestion des risques. A la suite de cette dissolution, le taux maximal des polices comptabilisées a passé de 2.5% à 2.25%. L'attribution sur l'exercice 2021 de 25.2 millions de francs à la Provision pour renforcement des bases techniques aura permis début 2022 une diminution du taux technique maximum. Cet état de fait confirme que l'approche des Rentes Genevoises d'utiliser le degré de couverture statutaire (117.3%) comme base d'appréciation de la bonne santé financière des Rentes Genevoises est tout à fait crédible.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration des Rentes Genevoises

Publication

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'actuaire-conseil externe

Le Conseil d'administration désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un actuaireconseil externe. Ce dernier examine chaque année si les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse offrent la garantie qu'elles peuvent remplir leurs engagements et si les dispositions de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales et réglementaires. Les provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels sont validées sur la base du rapport de contrôle actuariel de l'actuaire-conseil externe.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de se conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse et au règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BDOSA

Nigel Le Masurier

Expert-réviseur agréé

Jürg Gehring

Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Genève, le 29 mars 2022

IMPRESSUM

Publication

Rapport annuel 2021, juin 2022

Editeur

Rentes Genevoises

Responsables de la publication

Bertrand Loze, secrétaire général et membre de la Direction Sébastien Ramseyer, responsable marketing et communication

Graphisme

Emakina.CH, 1227 Les Acacias

Texter

JB COMM, 1920 Martigny

Photos

Conseil d'administration et Directeur général : Alan Humerose

Photos d'illustrations:

Mike Wolf

Imprimerie

Imprimerie Baudat SA, 1020 Renens

Site internet

www.rentesgenevoises.ch

Tirage

1200 exemplaires

Marques commerciales

Cicero, Entreprise formatrice, UN-PSI, UN-PRI, Ethos, Climate Action 100+, SGS, éco21, SIG, Net'Léman, Consultation Grand Genève, Yacht Club de Genève, Re-Borne, Orchestre des Trois-Chêne, Genilem, Haute école de gestion Genève, MDA-Activités 50+, Les miels de Stéphanie et Le Pilier sont des marques déposées, propriétés de leurs détenteurs respectifs.

Place du Molard II Case postale 3013 1211 Genève 3

+41 22 817 17 17 info@rentesgenevoises.ch www.rentesgenevoises.ch

